



SECTION II

Les imaginaires de la crise





Chapitre 4

Conflit et mobilisations patriotiques en Côte d'Ivoire : les protagonistes entre imaginaire national et positionnement politico-économique

Dakouri Gadou

Position du problème, cadre théorique et méthodologie

De nombreuses dimensions de la crise sociopolitique et militaire en Côte d'Ivoire ont été abordées dans la littérature. Une mise en perspective historique, privilégiant les facteurs socioéconomiques, mais surtout idéologiques et politiques, semble cependant, à notre connaissance, dominer les différentes réflexions des auteurs, observateurs familiers de la vie sociale et politique ivoirienne. Dans l'ensemble, leur intention a été de rendre compte et de comprendre les causes structurelles ou conjoncturelles, c'est-à-dire les facteurs ayant déclenché ou précipité la crise militaro-civile en Côte d'Ivoire. En témoignent particulièrement les différentes contributions au colloque international de Dakar (Sénégal)¹ sur cette crise et qui a donné lieu, sous la direction de Jean-Bernard Ouédraogo et d'Ebrima Sall, à la publication récente suivante : *Frontières de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire* (2008), dont « le principal objectif est de rechercher un début d'explication à la série d'événements survenus depuis 1999 et qu'il est convenu d'appeler la 'crise ivoirienne' » (Ouédraogo et Sall 2008:1).

Par cet objectif, à l'exception de la contribution de Thérèse-Bénoni et de Bahi qui, « À propos du rôle des médias dans le conflit ivoirien » (200-217), déconstruit plutôt « les propositions théoriques tendant à établir une relation de causalité directe entre médias et conflits (stimulus effets), avatar insidieux du modèle des effets directs et illimités des médias de masse »

(Théroux-Bénoni et Bahi 2008:200), les auteurs de cet ouvrage s'inscrivent résolument dans la rhétorique habituelle sur les conflits et les violences politiques qui met « l'emphase sur l'identification d'éléments perturbateurs, responsables de la déstabilisation et de l'insécurité » (Campbell 2008:89). Même Claudine Vidal n'échappe pas à cette rhétorique² lorsqu'elle se focalise sur l'« histoire de la brutalisation du champ politique ivoirien » (Vidal 2008 :170). Si cette démarche est nécessaire, il faut néanmoins reconnaître que, dans la littérature sur la crise ivoirienne, elle s'est faite au détriment de l'analyse de la structure du conflit, c'est-à-dire « la composition des groupes antagonistes, la nature des acteurs politiques, acteurs individuels et acteurs collectifs, leurs stratégies, leurs objectifs et les enjeux majeurs, objet de leurs motivations » (Sylla 2001:14).

Si des auteurs n'ont pas ignoré ces aspects, il faut dire qu'ils ont souvent été abordés dans la perspective d'éléments perturbateurs ou générateurs du conflit. De la sorte, certaines catégories d'acteurs (les jeunes, les médias et les journalistes, la ruralité, l'étranger, l'armée et les militaires, etc.), notamment de la zone sous gouvernementale n'ont été analysées qu'en miroir à la question nationale ou à la nationalité, à l'ethnicité, à l'ethno-nationalisme, à la citoyenneté, causes de la crise. Ainsi en est-il de Banégas (2006, 2007), de Marshall-Fratani (2005) qui voient l'affirmation de la jeunesse dans la crise ivoirienne comme un anticolonialisme et un ultranationalisme ; mais aussi de Marshall-Fratani (2006) qui « se concentre particulièrement sur les processus de construction identitaire, d'incertitude et de repli sur soi liés à la violence et au discours de violence qui caractérisent le conflit en cours en Côte d'Ivoire » (Arnaut 2008:2). Quant à Karel Arnaut (2008), il étudie les aspects de la spatialité dans le discours et les formes d'organisation des Jeunes Patriotes en Côte d'Ivoire en rapport avec l'infrastructure de l'autochtonie. La correspondance entre la notion d'autochtonie et le nationalisme, assez évidente chez cet auteur, a déjà été mise en exergue par d'autres, tel Jean-Pierre Dozon (2000b, 1997) pour le cas de la Côte d'Ivoire ou Jean-François Bayart et al. (2001) ailleurs en Afrique.

Aussi, abordant l'armée ivoirienne comme un acteur majeur des crises qui ont secoué la Côte d'Ivoire, Azoumana Ouattara situe-t-il celle-là au cœur des luttes de pouvoir au moins depuis 1990. Politisée, ethnicisée et instrumentalisée à outrance et « travaillée par les fractures du corps social, l'armée ivoirienne, écrit-il, « est de plus en plus partie prenante dans les luttes politiques inhérentes aux processus de construction de la nation » (Ouattara 2008:160). De leur côté, Jean-Pierre Chauveau (2000), Jean-Pierre Chauveau et Koffi Samuel Bobo (2003, 2008) mettent en relation ethnie, politique et tensions foncières en Côte d'Ivoire forestière, autrement dit tensions foncières et ivoirité: « Après la crise de succession de 1993,

écrivent Chauveau et Koffi, la politisation de la question foncière porte le processus d'ethnisation des droits fonciers au cœur de l'État, faisant écho aux polémiques sur « l'Ivoirité » (2008:113). Avec ces derniers auteurs, est explicitement nommé ici le principal élément perturbateur de la vie sociale et politique ivoirienne depuis au moins l'an 1995: l'ivoirité. En effet, qualifiée de dérive identitaire et nationaliste, Dozon 2000a, 2000b ; Losch 2000 ; Banégas et Marshall-Fratani 2003) et vue comme une rupture du compromis houphouëtiste (Akindès 2008), c'est-à-dire la remise en cause de la politique d'immigration très libérale pendant les quarante années de Félix Houphouët-Boigny (Bayart et al. 2001:179), l'ivoirité est considérée par plusieurs observateurs comme facteur de déstabilisation de la Côte d'Ivoire, après la mort de Félix Houphouët-Boigny: « son successeur, Henri Konan Bédié, la junte qui l'a renversé en décembre 1999 et l'un des principaux partis, le Front populaire ivoirien de Laurent Gbagbo, ont enfourché le mauvais cheval de l'« ivoirité » au risque de déstabiliser l'un des États les mieux assis de l'Afrique » (Bayart et al. 2001:179). C'est également l'avis de Basile Laetare Guissou, lorsqu'il affirme sans ambages :

Le successeur constitutionnel du « Bélier », le Président Henri Konan Bédié, dans son discours d'investiture comme candidat de son parti (PDCI/RDA) aux élections présidentielles, à Yamoussoukro (25 août 1995), lance, en présence des délégués venus du Burkina Faso, le concept de « l'ivoirité » et de la « préférence nationale ». Il ne se doute absolument de rien. Il continue à défendre jusqu'à nos jours que « l'ivoirité est un concept purement culturel ». Il ne comprendra sûrement jamais que ce fut cette étincelle qui allait mettre son pays à feu et à sang. Le droit de dépouiller « l'étranger enrichi » venait d'être proclamé. Les « vrais Ivoiriens », d'abord, et les « faux Ivoiriens » ensuite (2008:69).

Par ailleurs, si dans la littérature l'ensemble des facteurs qui sont à l'origine de la crise ivoirienne ont été suffisamment mis en évidence, les mobilisations patriotiques par les diverses parties en conflit n'ont pas vraiment, ce nous semble, été un objet systématique de réflexions des auteurs. Ces derniers ont amplement sous-estimé ces formes d'actions collectives dans le conflit ivoirien, du moins c'est de manière allusive qu'elles ont été abordées, ou, comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, on s'est plutôt préoccupé de déplorer ce sentiment national ou patriotique et la peur qu'il inspire : xénophobie, exclusion, discrimination, sans chercher à en comprendre les significations et les enjeux, sauf chez les populations du Sud. Et pourtant, hors les périodes des luttes anticolonialistes, le patriotisme ou le nationalisme n'a jamais été autant invoqué en Côte

d'Ivoire que pendant cette crise. En témoignent, d'une part, la parution d'une kyrielle de nouveaux mots dans le vocabulaire des Ivoiriens : patriote, patriotisme, nationalisme, nouvelle Côte d'Ivoire, notre (ou mon) pays, notre (ou ma) patrie, et, d'autre part, les dénominations de certains mouvements qui apparaissent avec et, pendant ce conflit armé: Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire, Mouvements des jeunes patriotes, associations des femmes patriotes, Rassemblement des jeunes patriotes, Coalition Patriotique pour la Renaissance et contre l'Impunité, etc.

Bref, les deux groupes protagonistes porteurs de dynamiques et de stratégies politiques dans cette crise, les rebelles qui occupent les zones centre-nord-ouest (CNO) du pays d'un côté, et les groupements du sud proches du Président Gbagbo, dénommés « mouvements patriotiques » de l'autre, ont régulièrement mobilisé et mobilisent encore les ressorts idéologiques du patriotisme dans leurs stratégies de communication et de combat. En proposant donc d'étudier ici ces mobilisations patriotiques, la question fondamentale d'orientation de ce travail peut-elle se formuler de la manière suivante : comment comprendre et interpréter ce mode protestataire ou cette modalité d'engagement observée chez les protagonistes du conflit ivoirien ? Celle-ci en appelle deux autres : quelle idée de la nation fonde chez ces acteurs ces mobilisations patriotiques ? Vu la dynamique de la conflictualité, le piétinement du processus de paix, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ce processus de paix, le report incessant des élections présidentielles, ces appels au patriotisme de part et d'autre ne sont-ils pas un alibi, une stratégie de ces acteurs pour occuper une position de centralité (à leur seul profit) dans l'espace politique et économique ivoirien ? Pour donner réponses à ces interrogations, il nous faut présenter le cadre théorique et la méthodologie appliqués ici.³

Du premier point de vue, nous nous appuyons sur deux cadres théoriques de référence. Le premier, c'est la théorie des conflits réels (Sherif 1966 ; Sherif, Harvey, White, Hood & Sherif 1961, 1988 ; Sherif & Sherif 1953 ; Simmel 1955 ; Coser 1956, 1957 ; Campbell 1965 ; Le Vine & Campbell 1972), selon laquelle les individus et les groupes sont des acteurs rationnels dont les actions sont motivées par la maximisation de leur propre intérêt » (<http://www.conflicts.org/document2099.html>). S'inspirant de la théorie sociologique de l'interactionnisme symbolique (Schütz 1987 ; Strauss 1992), la théorie des conflits réels nous permettra de saisir le sens que les protagonistes de la crise ivoirienne dans leurs interactions réciproques assignent à leurs actions et réactions, ainsi qu'aux objets, situations et symboles qui les accompagnent. Le second cadre théorique se fonde sur les deux niveaux d'analyse de la nation distingués par Eric Hobsbawm (1992) : l'analyse de la nation « par le haut » et celle « par le bas ». Selon cet auteur, l'analyse de la nation « par le haut » part

essentiellement du point de vue des gouvernants ou des porte-parole et militants des mouvements politiques qui sont généralement les pionniers et les militants de « l'idée nationale » et de sa propagande (Hobsbawm 1992:29). Ce premier niveau nous amènera à considérer « l'idée nationale » des leaders des parties en conflit en Côte d'Ivoire. Mais Hobsbawm propose également d'analyser la nation « par le bas », c'est-à-dire à partir des hypothèses, des espoirs, des besoins, des nostalgies et des intérêts des gens ordinaires que les nationalistes ont toujours prétendu représenter (Hobsbawm 1992:31-32). À ce niveau, il s'agira alors de scruter les représentations de la nation chez les militants ou sympathisants des groupes protagonistes.

Du second point de vue, c'est-à-dire méthodologique, des sources électroniques et imprimées constituent notre documentation de base, c'est-à-dire des éléments des différents supports de communication et de propagande mis en place par les acteurs de la crise ivoirienne eux-mêmes: Internet particulièrement pour les rebelles et les ouvrages et journaux pour les « mouvements patriotiques ». À ces sources, toutefois, s'ajoutent l'observation empirique et notre expérience vécue de la situation, mais aussi des informations recueillies, à partir d'entretiens libres, auprès de six participants aux espaces de libre expression à Abidjan : « Agoras » (trois) et « grins » (trois), et de cinq étudiants de l'Université de Cocody.⁵ Mais pourquoi le choix des sources électroniques et imprimées, principalement ? Dès le début de la guerre, en effet, les rebelles n'ont pas seulement exploité Internet comme stratégie de communication/mobilisation. Ils ont surtout créé eux-mêmes leurs propres sites Internet. Il ne s'agit donc pas seulement des sources électroniques sur les rebelles, mais aussi des sources créées par eux-mêmes. Les rebelles ivoiriens ont beaucoup utilisé Internet comme moyen de communication puisqu'ils cherchaient à toucher la communauté internationale, les Ivoiriens de la diaspora (dont certains d'entre eux étaient issus), et leurs sympathisants au Sud qui savaient que « leurs » journaux/médias y étaient « surveillés ». Au contraire, aucune de ces sources n'a été créée au début par les « patriotes ». D'ailleurs, ils n'ont point utilisé les voies de communication transnationale. Ils les ont plutôt largement répudiées, puisqu'ils les croyaient « pipées ». Il faut plutôt noter que dans leurs politiques de communication et de mobilisation, les « patriotes » ont surtout privilégié la création de plusieurs journaux et des livres destinés à un public large, appelés en anglais « grassroots literature »,⁴ ainsi que des médias de proximités comme les « parlements », « agoras », etc., ces espaces de rassemblements, de libre expression et de débats publics (Bahi 2001, 2003). Cela montre d'ailleurs que pour la propagande de leurs idéologies, pour persuader leurs partisans et sympathisants, les groupes des « patriotes » se différencient des « rebelles » par leurs stratégies de

communication et d'orientation « géopolitique ». Ainsi, celles utilisées par les rebelles les placent vers 'le haut' – le niveau transnational – quand celles des « patriotes » les situent vers « le bas » – le niveau subnational.

Les informations assemblées ont été organisées selon cinq axes de réflexion principaux : le premier axe propose une mise en perspective théorique, voire historique, des concepts de nation et de patrie, autrement dit s'efforce de voir comment historiquement ont été construites les notions de nation et de patrie. Le deuxième axe présente le contexte de la conflictualité, d'autant que la crise du 19 septembre 2002 en Côte d'Ivoire ne s'est pas déclarée spontanément, comme le dit si bien Claudine Vidal, « la violence envahissant désormais la quotidienneté ivoirienne ne date pas de septembre 2002, ni même de décembre 1999 » (2000:170). Le troisième axe scrute les représentations que se font les protagonistes de cette crise ivoirienne. Le quatrième axe ambitionne de comprendre l'imaginaire national des protagonistes de la crise ivoirienne, ainsi que le devenir de la Côte d'Ivoire en tant que nation. Enfin, le cinquième axe consiste à saisir les motivations des uns et des autres ou le sens de leur engagement patriotique.

Nation et patrie : perspectives théoriques et conceptuelles

Toute recherche comme celle-ci exige, au préalable, que l'on définisse les concepts fondamentaux qui permettront la compréhension et l'explication du phénomène étudié. En d'autres termes, un cadre terminologique minimal est indispensable à notre démarche, celle de connaître et d'analyser la vision de la Côte d'Ivoire prospective des rebelles ivoiriens et de ceux qui leur opposent une résistance, à savoir les « patriotes » de la zone gouvernementale (chez lesquels il semble s'opposer deux idées de nation). Mais aussi, parce que les notions de nation et de patrie sont fréquemment utilisées, tant au niveau du sens commun que dans le langage des médias et des politiques, voire dans le discours scientifique, comme si elles étaient forcément neutres et innocentes. Il serait cependant vain de prétendre donner ici une définition succincte et claire de ces termes, ainsi que de nationalisme et de patriotisme, qui leur sont attachés dans la mesure où non seulement « la question nationale est un sujet qui prête à controverse » (Hobsbawm 1992:8), mais encore du fait que les termes de nation, de nationalisme, de patrie et de patriotisme qui sous-tendent la question nationale sont fortement connotés idéologiquement et lourds de significations historiques, comme le rappelle Mondher Kilani : « Nation-nationalité-nationalisme [...] voici des notions courantes autour desquelles

règne la plus grande confusion à cause de leur caractère idéologique fortement affirmé ... » (2000:9).

En effet, les controverses ou les confusions sont d'abord liées à l'historicité de la nation ou de l'idée de la nation. À ce sujet, Georges Bureau constate que :

si l'on s'interroge sur la date d'apparition de la nation, on est frappé dès l'abord par les opinions contradictoires des historiens : alors que certains, comme Marc Bloch, pensent pouvoir discerner le sentiment national en France dès le Moyen Âge, le plus grand nombre – et notamment Renan, Hazard ou Lestocquoy – ne croient pas à l'existence d'une véritable nation avant le XVIII^e siècle ou même la révolution de 1789 (1990:6).

L'historien Éric Hobsbawm, s'inscrivant dans la perspective de Renan, de Hazard ou de Lestocquoy, croit que le concept de nation est historiquement très jeune. Puisqu'il écrit : « les nations, nous le savons maintenant – et en grande partie grâce aux efforts de l'époque de Hayes et Kohn – ne sont pas, comme le pensait Bagehot, « aussi vieilles que l'histoire ». Le sens moderne du mot ne remonte pas au-delà du XVIII^e siècle, à quelques exceptions près » (1992:15). Les controverses se voient ensuite dans l'affrontement de deux conceptions antagonistes de la nation, ressortissant à la polysémie du concept (Cf. Badie 1990) : la conception naturaliste de la nation comme substance ou essence, d'une part, et la conception anthropologique de la nation comme histoire, d'autre part. Pour Éric Hobsbawm, « le problème est qu'il n'y a aucun moyen d'expliquer à un observateur comment reconnaître a priori une nation parmi d'autres entités, comme nous pourrions lui donner le moyen de reconnaître un oiseau ou de distinguer une souris d'un lézard » (1992:19). Quant à Georges Burdeau, « ces divergences peuvent s'expliquer par un désaccord dans l'analyse des « manifestations » de la nation (1992:19). Ceci est d'autant vrai que la charge idéologique liée à la nation et à la patrie donne à ces notions une puissance performative : celle de faire agir socialement et de servir comme une puissante arme de manipulation idéologique, notamment lorsque elles s'imposent d'autorité comme si elles relevaient d'un ordre naturel. L'ex-Yougoslavie, le Rwanda, avec leurs purifications ethniques et leurs génocides, sont exemplatifs de cette puissance performative de ces notions. Ce qui revient à dire que les notions de nation et de patrie ne peuvent être définies, et encore moins être appréhendées comme si elles s'identifiaient à des réalités empiriques indiscutables.

Mais, avec l'évolution du débat sur la question, la conception généalogique ou essentialiste ou plutôt l'idée d'un fondement naturel ou primordial de la nation tend de plus en plus à être supplantée par la

conception anthropologique qui fait de la nation un produit de l'histoire. C'est-à-dire, la nation ou la patrie n'est pas une réalité naturelle et concrète. Dans cette perspective, il est aujourd'hui reconnu et affirmé que la nation comme la patrie sont des termes qui

n'ont rien à voir avec la *nature* ou l'essence des choses, mais qu'ils sont des artefacts, des constructions sociales, des produits de l'histoire et en tant que tels arbitraires, conventionnels et changeants. Ce sont des abstractions conceptuelles, des catégories sociales, des croyances collectives (Gallissot, Kilani et Rivera 2000:5).

Somme toute, la nation est, comme le dit Hobsbawm (1992), un processus historique, le produit de conjonctures historiques particulières. Disraeli ne dit pas autre chose, lorsqu'il affirme :

les nations ont été créées graduellement sous des influences diverses, celles de leur organisation originelle, du climat, du sol, de la religion, des lois, des coutumes, des manières, des événements, accidents et incidents extraordinaires de leur histoire et du caractère particulier de leurs citoyens illustres (cité par Burdeau, 1990:6).

Historiques, les nations, pour Émile Sicard, sont alors des réalités construites qui naissent par vagues successives dont l'histoire de l'humanité témoigne de trois phases :

Que l'on puisse parler de vagues de constructions nationale » ne semble pas niable : la plus récente, et qui est encore en cours, est celle qui, au milieu du XXe siècle, s'est greffée sur le processus de « décolonisation », essentiellement afro-asiatique. Elle est précédée, au milieu du XIXe siècle et au début du XXe, par ce que l'on a nommé « éveil » (ou « réveil ») des nationalités, phénomène qui a touché surtout l'Europe centrale et l'Europe orientale, ainsi que l'Italie. La première, au début du XIXe siècle, voire à la fin du XVIIIe, est américaine (Amérique anglo-saxonne, mais principalement Amérique ibérique). Pour la période antérieure à ces trois vagues, il faudra probablement s'en tenir aux hypothèses, encore que certains éléments des constructions nationales des deux ou trois derniers siècles soient repérables dans des types plus lointains, mais ne relèvent pas directement de l'analyse sociologique proprement dite (1990:9).

Ce qui est également admis aujourd'hui, c'est que le nationalisme vient avant les nations : « ce ne sont pas les nations, avance Hobsbawm, qui font les États et le nationalisme ; c'est l'inverse » (1992:28). Pour le démontrer, cet auteur s'appuie sur les idées d'Ernest Gellner qui insiste

lui aussi sur la part de l'artefact, de l'invention et de la création délibérée appliquée au social dans la genèse des nations.

Les nations, écrit Gellner, considérées comme le moyen naturel, donné par Dieu, de classer les hommes, les nations représentant un destin politique... inhérent sont un mythe ; le nationalisme qui parfois prend des cultures préexistantes et les transforme en nations, parfois les invente, et souvent oblitère les cultures préexistantes, *cela* c'est une réalité (cité par Hobsbawm, 1992:27).

En clair, la nation est une nouvelle venue toute récente dans l'histoire de l'humanité, comme l'assure Hobsbawm: « La caractéristique fondamentale, écrit-il, de la nation moderne et tout ce qui se rattache à elle est justement sa modernité. C'est là un fait que l'on a maintenant bien compris » (1992:35). Ainsi rejette-t-il les critères objectifs (langue, ethnie, territoire commun, histoire commune) et subjectifs (prise de conscience, choix personnel délibéré) utilisés par les différents auteurs pour définir la nation, parce que ceux-là lui paraissent non pertinents, flous, mouvants, ambigus, voire inutiles. Il écrit: « ni les définitions objectives ni les définitions subjectives ne sont satisfaisantes, et les unes comme les autres sont trompeuses » (1992:25). Et devant l'indétermination des facteurs de la nation, cet auteur se refuse à donner une définition a priori de ce qui constitue une nation. Il part cependant d'une hypothèse de travail: « tout groupe suffisamment important en nombre dont les membres se considèrent comme faisant partie d'une 'nation' sera considéré comme tel » (1992:25).

Toutefois, Hobsbawm situe la question nationale à l'intersection de la politique, de la technologie et de la transformation des sociétés. Et à ce sujet, il propose d'analyser les nations et les phénomènes qui lui sont associés en termes politiques, techniques, administratifs, économiques en tenant compte de tout ce qu'exigent les conditions particulières (1992:28-29). Car « les nations, explique-t-il, existent non seulement en tant que fonction d'un type particulier d'État territorial ou de l'aspiration à en établir un, mais aussi dans le contexte d'une étape particulière du développement technologique et économique » (1992:28). C'est donc dans son acception moderne et politique, comme le fruit d'une longue évolution qui n'aboutit qu'au XIXe siècle, même si le terme a existé antérieurement, qu'est saisie aujourd'hui la nation. On admet ainsi de plus en plus que celle-ci est une construction sociale, une représentation (ou une idée), « une communauté politique imaginaire, et imaginée comme intrinsèquement limitée et souveraine » (Anderson 2002:19) dont le fondement essentiel, comme le pensait Ernest Renan, est d'ordre intellectuel et affectif (Burdeau 1990:6). Sous ce rapport, Georges Burdeau peut écrire :

La nation n'est pas une réalité concrète, mais une idée. Elle n'est pas du même ordre que les formations sociales primaires telles que les clans, les tribus, les villages et les cités. Aucun des facteurs qui expliquent la formation de ces groupes, l'ethnie, le territoire, la religion, la langue, ne suffit à rendre compte de la réalité nationale. Dans ces conditions, puisque la nation n'est pas un phénomène directement observable, puisqu'elle ne se révèle que par les sentiments qu'on lui porte et les attitudes qu'elle suscite, force est de voir en elle une idée, une représentation que les individus se font de l'être collectif que tous ensemble ils constituent... (1990:5).

Par ailleurs, comme le signifie si bien Hobsbawm, « l'usage récent [du mot nation] met surtout en valeur la notion d'unité politique et d'indépendance. Le premier sens de « nation », celui qui est le plus fréquemment utilisé dans les textes, est politique. Il équivalait à la fois au « peuple » et à l'État... » (1992:42). Si, avec Lancine Sylla, « nous entendons par « État » la société politique par distinction avec la société civile au sens large » (Sylla 2001:6), l'unité politique dont parle Hobsbawm reste problématique dans le cas des nations en Afrique noire, dans la mesure où ici les rapports entre l'État et la société (ou peuple) sont des rapports contradictoires. La raison essentielle est que l'État ou l'État-nation en Afrique noire en tant qu'une forme d'organisation particulière, et notamment dans son acception moderne et fondamentalement politique, n'est pas le résultat d'une évolution « naturelle » des cultures africaines, comme l'évoque si éloquemment Jean-Pierre Dozon :

En effet, écrit-il, à propos des États africains, ne dit-on pas à qui mieux mieux qu'ils se sont constitués dans le droit fil des partages coloniaux et que, à ce compte, ils sont restés fondamentalement des États importés ou des « quasi-États », pour ne pas dire des « pseudo-États », c'est-à-dire des greffes artificielles sur des sociétés, ensembles culturels ou groupes ethniques inscrits dans de bien plus longues temporalités historiques, donc toujours susceptibles de les rejeter (2008:12).

À ce sujet, plus d'un observateur voit dans l'État africain hérité de la colonisation la racine du mal africain (les causes des nombreux conflits sociopolitiques qui agitent l'ensemble des pays africains) :

la fragilité de l'État-nation issu de la colonisation, son impuissance à contrôler l'évolution des sociétés arbitrairement circonscrites à l'intérieur de ses limites frontalières, et aussi son impuissance à éveiller le dynamisme latent des communautés de base (ethniques),

à les responsabiliser autour d'un projet commun, autant de carences qui sont l'expression du divorce entre l'État et la société globale, et qui constituent la source des rivalités, des conflits entre ethnies pour la possession du pouvoir d'État (Ekanza 2005:2).

Lanciné Sylla ne dit pas autre chose lorsqu'il constate un conflit sociologique entre les principes contradictoires de légitimité politique dans les États africains en général, dans l'État ivoirien en particulier. Mais il situe cette racine du mal africain particulièrement au niveau de la nature, de la structure et du fonctionnement de l'État postcolonial hérité de la colonisation, et qui le plus souvent se trouve en conflit avec la structure et le fonctionnement de la société globale. Il écrit :

Dans la situation qui a prévalu lors de l'ascension à l'indépendance, l'État centralisé de type jacobin entrera en contraction et en conflit avec la société civile, une société caractérisée par une fragmentation ethnique mettant en présence des ethnies en deçà et au-delà des frontières. Un conflit sociologique latent s'instaurera à différents niveaux structurels de l'État et de la société, conflit dont les manifestations plus ou moins violentes vont marquer l'évolution politique des États depuis les indépendances jusqu'à nos jours. Le décalage entre la société nationale (société civile) et la société politiquement organisée en État sera générateur de crises socio-politiques qui se manifesteront le plus souvent comme des crises de légitimité politique. De telles crises sont généralement à l'origine de l'instabilité politique en Afrique : mouvement irrédentistes et sécessionnistes, guerres de frontières entre les États voisins, rébellion, révoltes, émeutes et guerres civiles à l'intérieur des États, mutineries au sein de l'armée le plus souvent politisées, coups d'État répétitifs dans des flux et reflux incessants de dictatures civiles et militaires, etc. (2001: 7-8 – voir aussi Sylla 1981:217-274).

Dans la même perspective, à en croire Ouédraogo et Sall, « La fracture brutale et violente qu'a connue la formation sociale ivoirienne pose de nouveau, de manière cruciale, la question générale des identités collectives et dévoile les enjeux liés au caractère inachevé de l'entreprise de construction des « États-nations » en Afrique » (2008:2). Cependant, dans cette construction des États, plusieurs auteurs distinguent l'État de la nationalité, comme Émile Durkheim, par exemple ; même si « le nationalisme demeure presque absent de ses analyses », selon Pierre Birnbaum (1997:2) qui regrette également d'ailleurs le fait que « le bruit et la fureur des violences nationalistes ne trouvent qu'un faible écho dans les grandes théories sociologiques. Émile Durkheim ou Tönnies, Simmel ou

Pareto et même Max Weber ne leur attribuent au mieux qu'une place fort modeste dans leurs réflexions » (Birnbaum 1997:1). Il reconnaît toutefois que

De manière souvent allusive et indirecte, Durkheim aborde néanmoins, ici et là, cette dimension de la conscience collective. Dans un débat avec Vidal de La Blache, il prend ainsi soin de distinguer l'État de la nationalité en remarquant que ces notions peuvent se confondre lorsque se forme une nation ; il utilise le terme de patriotisme pour décrire les « impressions subjectives » : La patrie est la société politique en tant que ceux qui la composent s'y sentent attachés par un lien de sentiment... la patrie est la société politique sentie d'une certaine manière: c'est la société politique vue du côté affectif (1997:2).

Cette approche durkheimienne de la patrie rejoint ainsi l'étymologie du mot qui souligne le rapport de paternité existant entre le sol nourricier et l'enfant d'un pays, mais aussi la définition moderne de la nation, comme nous l'avons montré ci-devant : « la patrie, nous dit Onfray, est l'être physique ou moral auquel le sujet se sent attaché par des liens affectifs. Elle n'est possible que relativement à la liberté » (1990:1881). Ainsi, le patriotisme repose sur le sentiment d'attachement à la communauté nationale à laquelle l'on appartient par naissance ou par choix (naturalisation). De la sorte, Mineau définit le patriotisme comme un « sentiment d'amour ayant pour objet le pays où l'on est né ou que l'on habite, sa culture, ses idéaux et ses valeurs, ou par extension le groupe socioculturel auquel on appartient, si celui-ci présente les caractéristiques de la nation sans posséder la souveraineté politique » (Mineau 1990:1882). Aussi ajoute-t-il :

ce sentiment a tendance à apparaître en force au sein d'une collectivité qui se sent soudainement menacée par la présence d'un ennemi. Il implique alors la loyauté à l'égard des chefs qui incarnent la cause commune, ainsi qu'un sens du dévouement qui cherche à se traduire dans les actes. Le patriote sera enclin à accorder à l'intérêt général la préséance sur les intérêts particuliers, parfois au point de sacrifier jusqu'à sa propre vie. Le patriotisme accomplit en fait sur la base de la parenté culturelle des fonctions comparables à celles de l'altruisme biologique basé sur la parenté génétique (Mineau 1990:1882).

En fait, qu'en est-il des protagonistes de la crise ivoirienne qui n'ont cessé de mobiliser les dimensions idéologiques du patriotisme dans leurs

stratégies de combat ? Quelles étaient leurs aspirations ? Envisager la compréhension du sens des mobilisations patriotiques par les différents acteurs de la crise ivoirienne requiert la présentation préalable et nécessaire du cadre historique, du climat général (économique, social et politique) dans lequel survient le conflit armé du 19 septembre 2002.

Contexte de l'étude : les antécédents du conflit armé du 19 septembre 2002

Il s'agit ici de sélectionner quelques événements qui nous paraissent majeurs, et qui nous permettent de comprendre les violences et brutalités qui ont abouti aux extrêmes le 19 septembre 2002 en Côte d'Ivoire. Pays de l'Afrique occidentale, d'abord protectorat français en 1843, devenue ensuite colonie française en mars 1893, puis proclamée République en septembre 1958, la Côte d'Ivoire devient enfin nation indépendante, sous la houlette de son premier président, Félix Houphouët-Boigny, le 7 août 1960. Trois périodes nous semblent scander l'histoire récente de ce pays.

La première va de 1960 à 1980. Elle est caractérisée, comparativement à certains pays d'Afrique, par une relative stabilité politique que reconnaissent presque tous les observateurs de la vie ivoirienne, tel Harris Memel-Foté qui écrit :

Si la Côte d'Ivoire a connu de multiples secousses, sociales et politiques (grèves des syndicats des travailleurs, grèves des étudiants et des enseignants, répressions contre les démocrates à l'intérieur du parti unique, complots dits des jeunes officiers et du Sanwi, revendication démocratique, et génocide des Guébié...), le concept de *stabilité relative* peut lui être appliqué cependant avec raisons, au sens où aucune opposition n'a réussi à rompre le régime politique, et où le même chef, à la tête du même parti et du même État, a régné de 1960 jusqu'à sa mort en 1993. Au contraire de cette stabilité insulaire de la Côte d'Ivoire et de quelques autres États (Cap-Vert, Cameroun, Kenya, Maroc, Malawi, Sao-Tomé et Príncipe, Tanzanie, Zambie...), une grande instabilité a caractérisé l'Afrique en termes de révolutions violentes, de coups d'État militaires ou de coups d'États revêtus de l'habit des révolutions. En Afrique de l'Ouest en particulier, au contraire du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, la Guinée-Conakry s'est trouvée en révolution sanglante quasi permanente jusqu'à la mort de Sékou et au coup d'État militaire dirigé par Lansana Conté en 1984 ; tous les autres États ont connu au moins un changement de régime, certains détenant le record, tels le Bénin, le

Nigeria, le Ghana. Ce contexte a exalté et renforcé l'image de l'État ivoirien comme figure de stabilité (1997:626-627).

Cette stabilité politique, qui s'est accompagnée d'une croissance économique et d'une stabilité sociale, a donné à la Côte d'Ivoire l'image d'un pays prospère à tel point que « certains observateurs ont parlé de « modèle ivoirien de développement » et ont popularisé l'expression tout à la fois flatteuse et inquiétante de « miracle ivoirien » (d'aucuns, bien moins louangeux, comme Samir Amin, lui préféreraient celle de « mirage ivoirien ») (Dozon 1997:779).⁶ Ce système politico-socio-économique suivra jusqu'en 1980. Survint alors la deuxième période qui couvre la décennie 1980-1990.

Si la première période a été marquée par une prospérité économique, comme nous venons de le voir, la deuxième connaît une crise du système économique. En 1980, la Côte d'Ivoire est frappée par une récession économique. Celle-ci engendra la baisse du pouvoir d'achat, le gel des salaires, la réduction de moitié du prix d'achat aux producteurs des deux principaux produits agricoles d'exportation, le café et surtout le cacao (dont la Côte d'Ivoire devint le premier producteur mondial) et le chômage, ainsi que la baisse du revenu national réel par habitant. La conséquence la plus immédiate de cette crise économique est la réduction générale des dépenses publiques, en particulier dans les secteurs sociaux, tels que la santé et l'éducation. Cet environnement socioéconomique difficile le devient encore davantage avec les effets désastreux des plans d'ajustement structurel imposés par la Banque mondiale, le FMI : faillites et fermetures d'entreprises, licenciements et chômage grandissants. Ces plans d'ajustement structurel vont alors amplifier les inégalités entre les couches sociales et les disparités régionales. La crise économique que l'on croyait passagère va perdurer et précipiter non seulement la désorganisation du tissu social, aggravée déjà par la croissance démographique et l'urbanisation sauvage (Memel-Fotê 1999:613), mais aussi et surtout ébranler les fondements sociopolitiques de la nation ivoirienne par la contestation de la structure politique à partir de 1990.

La crise économique entraînera ainsi une crise politique qui « est passée d'une phase sectorielle où elle frappe le parti unique, à une phase globale, où elle atteint d'abord l'État, puis le chef de l'État » (Memel-Fotê 1999:613). Comme on le voit, avec cet auteur, il y a ici une double crise politique: elle touche d'abord le parti unique qui, par l'impopularité de ses élus, est discrédité dans sa structure et ses méthodes de fonctionnement. Ensuite, elle s'étend au chef de l'État lui-même, président du parti unique et président de la République, qui subit la révolte populaire des syndicats et les mouvements de revendications populaires. « Mieux, nous dit Memel-

Fotê, l'ampleur des mouvements de revendications fut telle que, le 30 avril, le Bureau politique du PDCI renonçait au parti unique et le 3 mai 1990 les pouvoirs publics autorisaient le multipartisme inscrit dans l'art. 7 de la Constitution de 1960 » (1999:613-614). L'année 1990 marque ainsi la fin d'un système politique mis en place depuis le début des indépendances. Puis, elle inaugure la troisième période de l'histoire de la Côte d'Ivoire contemporaine.

Cette période, qui part de 1990 à nos jours, au lieu de parer aux crises économique-socio-politiques des périodes précédentes, du moins de les atténuer, verra plutôt leur exacerbation. Et ce, d'autant que la crise, dans la période précédente, qui frappe l'État ivoirien lui-même, non totalement résolue, aura des répercussions sur la vie sociale et politique de la nation. Car, comme le notent si bien Jean-Bernard Ouédraogo et Ebrima Sall, le « rôle central dévolu à l'État en tant qu'institution principale de socialisation ou de régulation collective fait que, lorsqu'il entre en crise, les conséquences se font sentir sur la collectivité nationale tout entière » (2008:2). Ainsi, bien que marquée par une plus grande ouverture démocratique et plusieurs transformations,⁷ cette troisième période est caractérisée par un contexte délétère, manifeste dans plusieurs séries de crises sociopolitiques. L'on note d'abord la guerre de succession entre les tenants du pouvoir politique après la mort du premier président du pays, Félix Houphouët-Boigny, en 1993, particulièrement entre le président de l'Assemblée nationale, Henri Konan Bédié, et le Premier ministre du gouvernement, Alassane Dramane Ouattara, qui se considérait comme le « Président de la République intérimaire lors de la longue absence du territoire national que la maladie avait imposée au président Félix Houphouët-Boigny » (Kouamé 2002:52). Cette guerre verra la victoire du premier, successeur constitutionnel du Président défunt.⁸

Ensuite, des revendications politiques (réformes constitutionnelles, code électoral, etc.), conjuguées avec le mécontentement relatif aux problèmes sociaux (baisse du pouvoir d'achat, augmentation du coût de la vie, crise scolaire et universitaire, insécurité, faible accès à la santé, pauvreté, paupérisation d'une grande partie de la population, problèmes fonciers), vont encore entraîner le pays dans une autre série de manifestations (boycott des élections de 1995, grèves, marches, etc.) sur fond de sentiment d'exclusion et de xénophobie des populations, eu égard, surtout, à la politique de l'ivoirité introduite par le président Henri Konan Bédié en 1995, année électorale en Côte d'Ivoire, visant, pour certains observateurs et une partie de la population, à écarter l'ancien premier ministre de Félix Houphouët-Boigny, Alassane Dramane Ouattara, de cette compétition électorale. Ces tensions sociopolitiques, qui vont se raviver de 1998 à 1999 à l'occasion de la préparation des élections générales de 2000⁹ et du

débat sur l'ivoirité, aboutiront à la mutinerie des militaires le 23 décembre 1999, qui sera transformée en un coup d'État militaire le 24 décembre 1999. La Côte d'Ivoire venait ainsi de connaître son premier coup d'État militaire, qui placera à la tête du pays le Général Robert Guéi et le Comité national de Salut public (CNSP). Toutefois, la dérive xénophobe qui affecte la fin du régime de Konan Bédié n'a pas été arrêtée par ce coup d'État que beaucoup d'Ivoiriens avaient applaudi (Kouamé 2002a), ainsi que le signifie si bien Christian Bouquet :

Beaucoup croyaient que le coup d'État de décembre 1999 allait être un coup d'arrêt à la spirale de la haine, [...] le putsch militaire de 1999 n'avait pas donné un coup à la dérive, qui allait s'avérer mortifère, du repli ethno-nationaliste : il lui avait accordé un simple répit de quelques semaines, voire de quelques jours. Juste une courte rémission (2005:40, 45).

En effet, à l'occasion de sa première expérience de transition d'un régime militaire à un régime civil, la Côte d'Ivoire se retrouvera dans un contexte de violence politique donnant lieu à des affrontements sanglants entre les acteurs politiques et à une fracture de la communauté nationale jamais survenue dans ce pays (Sylla 2007). De cette situation,

l'image d'une Côte d'Ivoire, terre de dialogue et de paix, d'hospitalité et d'immigration incontrôlée, en est sortie écornée par une succession de tentatives de coups de force militaires et civils¹⁰ dans lesquelles des ressortissants étrangers de pays voisins se sont vus impliqués, rendant la situation encore plus explosive, et générant des mouvements de xénophobie jamais connus dans la population ivoirienne (Sylla 2007:183).

Ces violences et brutalités naissent surtout pendant les travaux de la Commission Consultative Constitutionnelle Électorale (CCCE) créée par décret du 21 janvier 2000 par le CNSP et le gouvernement de transition mis en place (qui a vu la participation des principaux partis politiques et la société civile). Et pourtant, cette commission avait pour but d'offrir au pays une Constitution plus démocratique qui tienne compte des aspirations de la population ivoirienne afin de mettre fin aux séries de crises sociopolitiques que connaissait déjà la Côte d'Ivoire, c'est-à-dire créer les conditions nécessaires à l'instauration d'une vraie démocratie et organiser des élections justes, transparentes et ouvertes à tous. Le problème, c'est que « la rédaction de la nouvelle constitution, durant la transition militaire, avait ravivé les tensions qui prévalaient avant le coup d'Etat » (Kouamé 2002b:325). Autrement dit, les débats sur la nationalité, l'éligibilité et l'ivoirité refont surface au cours des travaux de la CCCE, surtout « en

raison des propositions ultranationalistes formulées par presque toutes les sous-commissions¹¹ et renforcées par le changement d'attitude du président du CNSP à l'égard du concept d'ivoirité » (Kouamé 2002a:74). Par la suite, nous connaissons l'histoire de ce que Jean-Pierre Dozon (2005:7) appelle la « fâcheuse affaire de conjonction ». C'est pourtant dans ce contexte qu'est organisé le 23 juillet 2000 le référendum constitutionnel. La nouvelle Constitution et le nouveau Code électoral issus des travaux de la CCCE, « aux conditions encore plus restrictives¹² en ce qui concerne l'éligibilité du Président de la République » (Kouamé 2002:76), seront néanmoins adoptés par le peuple de Côte d'Ivoire avec plus de 86 pour cent des suffrages exprimés. De l'avis de Kouamé N'guessan, cette Constitution et ce Code électoral « institutionnalisent « l'exclusion » qui est désormais assumée par le peuple lui-même, car tous les partis politiques ont demandé à leurs militants de voter « oui » au référendum constitutionnel » (2002a:77).

Enfin, l'élection présidentielle du 22 octobre 2000 semblait constituer l'occasion de mettre fin à la fois à une transition militaire et aux tensions qui planaient déjà sur l'ordre social et politique, notamment à propos des critères d'éligibilité à la présidence de la République. Mais il n'en a rien été. Car le rejet des dossiers de candidature des leaders de certains partis politiques, tels le PDCI-RDA et le RDR, aux présidentielles attisera plutôt les rivalités entre les différentes couches sociales de la population. Aussi la proclamation des résultats de l'élection présidentielle activera-t-elle davantage ces tensions et rivalités, surtout avec l'autoproclamation du Général Robert Guéï, candidat à cette élection présidentielle, avant la proclamation officielle des résultats définitifs. L'appel de Laurent Gbagbo (candidat du FPI) qui s'en est suivi pour réclamer sa victoire a conduit à des affrontements entre ses militants et ceux du Général Guéï, ainsi que ceux du RDR, déjà mécontents du rejet de la candidature d'Alassane Ouattara (candidat du RDR). La deuxième République a tout de même vu l'investiture de Laurent Gbagbo comme président de la République, qui a lui-même reconnu qu'il a été élu dans « des conditions calamiteuses ».

Conscientes donc des tensions et rivalités ethniques, tribales, régionales et religieuses, latentes sous le parti unique, mais portées au grand jour depuis au moins les années 1990 avec le retour du multipartisme, et qui ont failli à plusieurs reprises faire basculer la Côte d'Ivoire dans une guerre civile, les nouvelles autorités de la seconde République ont voulu créer les conditions d'une unité nationale en mettant en place un gouvernement de large ouverture qui a vu la participation des principaux partis politiques (FPI, PDCI, PIT), sauf le RDR. Dans la même perspective, un forum pour la réconciliation nationale sera organisé du 9 octobre au 18 décembre

2001 (Cf. Kouamé 2002b:325-351). Depuis la mise en place progressive des institutions de la Deuxième République jusqu'aux élections des Conseils généraux et le début d'application des résultats du forum pour la réconciliation nationale, la vie sociopolitique tendait vers la normalisation quand survient dans la nuit du 18 au 19 septembre 2002 une mutinerie très vite transformée en une rébellion. Le pays de Félix Houphouët-Boigny, pays du « miracle » économique et de la « paix », allait ainsi connaître le point culminant et le plus aigu des violences politiques et des affrontements sanglants qui prévalaient depuis si longtemps déjà entre citoyens d'origines ethniques ou religieuses différentes, entre citoyens et forces de l'ordre, entre nationaux et étrangers. Cette situation d'affrontement a ému plus d'un observateur :

La déchirure violente qui entama inexorablement l'espace social ivoirien depuis la mort du patriarche Félix Houphouët-Boigny est accueillie avec stupéfaction d'autant plus forte que cette rupture survient dans un espace social longtemps considéré comme un « havre de prospérité » qui érigea jadis l'attitude de « dialogue et de paix » en idéologie quasi officielle (Ouédraogo et Sall 2008:10).

Au-delà de cette stupéfaction et désespérance, et aussi des clivages et des antagonismes, ce qui est observable cependant dans la crise ivoirienne, c'est le sentiment d'appartenance des uns et des autres à la nation ivoirienne. Ce sentiment est observable dans des appels à la mobilisation patriotique. Quels en sont alors les enjeux et les significations, et notamment les motivations des acteurs qui y ont recours, c'est-à-dire tout à la fois celles de ceux qui appellent à ces mobilisations et ceux qui y répondent. Mais avant, quelles sont les représentations que ces acteurs se font de ce conflit ivoirien ?

Les représentations du conflit ivoirien du 19 septembre 2002

Des individus armés s'attaquent simultanément et nuitamment, entre les 18 et 19 septembre 2002, aux villes d'Abidjan, de Bouaké et de Korhogo. Cette insurrection armée qui tente de renverser le pouvoir en place inaugure ainsi une longue période de guerre civile en Côte d'Ivoire. « Préparé par diverses crises, plus ou moins aiguës [et] mené comme un coup de force d'origine privée ou un coup d'État avec des officiers et des officiels, le recours à la force a pris la forme d'une rébellion, avec des effets d'une guerre civile autant que d'un conflit internationalisé » (Wodié 2008:55). Immédiatement et de plusieurs manières, une autre partie des Ivoiriens

s'oppose à cette rébellion, à côté des militaires loyalistes. Il s'agit ici d'examiner les représentations de cette crise chez les parties en conflit. Ces représentations n'éclairent pas seulement les fondements de la crise ivoirienne. Elles renseignent également sur le sens d'un « combat patriotique » des forces belligérantes, c'est-à-dire sur leur imaginaire national.

Les représentations des Forces Nouvelles : la lutte contre l'exclusion et la xénophobie

Trois groupes revendiquent cette rébellion : le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), qui occupe les villes du centre (Bouaké) et celles du Nord (Korhogo), le Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest (MPGO) et le Mouvement pour la Justice et la Paix (MJP), tous deux à l'ouest du pays. Ces trois formations rebelles se constituent en un mouvement politique: les Forces nouvelles (FN), placées sous la conduite de Soro Guillaume. Leurs revendications n'éclairent pas seulement les fondements de la crise ivoirienne. Elles renseignent également sur le sens d'un « combat patriotique » que ces rebelles disent avoir engagé, c'est-à-dire sur leur imaginaire national. Cette coalition des mouvements rebelles adopte alors une position commune face au régime de Laurent Gbagbo qu'elle trouve illégitime, ségrégationniste, exclusionniste et injuste. Ainsi, les conditions des élections présidentielles, précisément, ne semblant pas assez claires aux yeux des rebelles, nourrissent leur contestation. C'est pourquoi, dès le début de la guerre, le leader des Forces Nouvelles ne cessait de dire sur les ondes des radios internationales : « tout le monde doit être candidat aux élections présidentielles ».

Aussi, les rebelles ivoiriens, pour la plupart, sinon pour la grande majorité, ressortissants du Nord, comme Alassane Ouattara, voient dans le refus du vote des étrangers par l'opposition, dans les critères d'éligibilité au suffrage suprême, la révision de la loi sur le code foncier rural, l'opération d'identification de la population, catégorisant les populations ivoiriennes en « Ivoiriens de souche » et en « Ivoiriens de seconde zone », la révision de la loi sur la nationalité ivoirienne, etc, par les effets de l'ivoirité dont le caractère discriminatoire, exclusionniste et xénophobe à leurs yeux, est plus que patent. Par ailleurs, le rejet de la candidature d'Alassane Ouattara, d'abord à la présidentielle d'octobre 2000, et ensuite aux législatives de décembre 2001 pour cause de « nationalité douteuse » finiront par convaincre Alassane Ouattara lui-même et les populations du Nord qu'ils sont visés par ces dispositions de l'ivoirité, comme l'exprime très bien Yacouba Konaté :

Le parti pris qui consista à déclarer Ouattara étranger en a fait le symbole vivant des Ivoiriens qui, comme lui, se sentent rejetés par un ensemble de dispositifs souvent implicites et illégaux, mais toujours subis comme des harcèlements et des injustices. Quand, en 1999, le ministre de l'intérieur, Émile Constant Bombet, déclara son certificat de nationalité faux, quand la justice de l'époque soumit sa mère à des interrogations visant à découvrir que sa mère n'est pas sa mère, et, plus tard, quand la Cour suprême du gouvernement de transition le déclara inéligible, chaque personne parmi les gens du Nord, qui eut à souffrir, un jour ou l'autre, pour obtenir sa carte d'identité nationale ou a subi l'humiliation de se la voir retirer, déchirer par des policiers ou des gendarmes zélés, se sentit concernée (Konaté 2002:300).

Sous ce rapport, les rebelles exigent l'abrogation de la Constitution, notamment dans son article 35 fixant les conditions d'éligibilité, et, partant, la révision de la loi sur la nationalité ivoirienne, de telle sorte qu'elle soit octroyée à tous les habitants de la Côte d'Ivoire, et permette de résoudre le problème de nationalité du président du RDR, mais aussi de tous les autres Ivoiriens qui n'ont aucune pièce attestant de leur nationalité. Se considérant comme des sans papiers dans leur propre pays, le secrétaire général des Forces nouvelles annoncera sur Radio France internationale (RFI) que leur capitale revendication n'est pas les candidatures ou les élections, mais plutôt une question identitaire :

Aujourd'hui, Monsieur Laurent Gbagbo a accepté du bout des lèvres les candidatures. Mais, je dis que la revendication principale des Forces Nouvelles n'était pas les candidatures. Puisque de toutes les façons, nous, nous n'allons pas nous présenter à ces élections. Notre revendication principale demeure. Donnez-nous des cartes d'identité pour que le désarmement devienne un jeu d'enfant (*Le Patriote* n° 1778 du samedi 3 septembre 2005).

Comme le secrétaire général des Forces nouvelles, pour Chérif Ousmane et ses camarades, cette revendication est non négociable :

Nous déposons les armes lorsque notre problème identitaire sera réglé, pas avant, ceci est non négociable. Nous voulons des papiers d'identité contre nos armes. Toute autre proposition est non négociable. Tous ces Ivoiriens marginalisés qui n'ont pas d'identité, et de ce fait n'ont ni la chance, ni le droit de dire je suis Ivoirien, alors qu'ils sont natifs du pays et que leurs grands-parents ont lutté contre l'esclavage et ont fini par obtenir l'indépendance du pays en 1960, pourront alors dire une phrase

simple « je suis Ivoirien » et à ce titre retrouver la quiétude et la fierté d'un homme vivant dans son propre pays (<http://compagnie-guepard.chez-alice.fr/combat.htm>, consulté le 16-01-2006).

Selon Issiaka Ouattara (Wattao), c'était pour régler ce problème qu'il avait participé avec certains de ses camarades (Zaga-zaga, IB, Boka Yapi, Diomandé Souleymane dit la Grenade, Gaoussou dit Jahgao) au coup d'État de décembre 1999 qui avait renversé le régime de Bédié qui s'était muré dans la théorie-nationaliste « de l'ivoirité et dans la mauvaise gouvernance ». Mais le Général Guéï Robert qu'ils avaient porté au pouvoir n'a pas tenu parole, comme le dit si bien Chérif Ousmane : « malheureusement, très tôt, le goût du pouvoir l'emporte sur la parole donnée et le général s'engouffre dans la voie sans issue du totalitarisme sur fond d'ivoirité » (<http://www.bataillon-anaconda.info/wattao/lire-article.php?newsid=16>, consulté le 19-01-2006). Las d'avoir souffert de la persécution du pouvoir de Laurent Gbagbo, après celui du Général Guéï, les rebelles ivoiriens prennent alors les armes, comme pour réaliser cette pensée de J. Haesaret (1939): « quand la foi fléchit, quand la raison hésite, un pogrome ou une guerre restaure à point l'unité menacée » (cité par Burdeau 1990:5), comme le laisse transparaître l'explication du sergent Chérif Ousmane, commandant de la zone sud (Bouaké) des rebelles et chef de la compagnie Guépard :

Dans l'armée de Côte d'Ivoire, les gens étaient jugés par rapport à leur appartenance ethnique ou religieuse. M'appelant Chérif Ousmane, on me traita de pro-Alassane, que je ne connaissais qu'à travers la télévision comme tout le monde. Dès qu'il y avait des troubles socio-politiques impliquant des jeunes dioula, tous ceux du Nord étaient mis dans la même assiette par le pouvoir. Nous n'étions plus libres dans notre propre pays. Nous étions traités d'étrangers. Pour des militaires comme nous, cela était insupportable de se voir constamment plaquer des étiquettes politiques. Cela nous a d'abord amenés au coup d'État du 24 décembre 1999, qui a porté le Général Guéï au pouvoir. Les choses n'ont pas changé, car c'est encore nous qui avons été accusés lors de l'attaque de la résidence de ce dernier le 17 septembre 2000. Nous avons été arrêtés le lendemain et emprisonnés, comme vous le savez. Le 7 janvier 2001, Gbagbo disait avoir fait échouer un coup d'État. Ici encore nous avons été accusés. Les politiciens de Côte d'Ivoire qui en avaient après M. Alassane Ouattara nous accusaient d'être des proches de ce monsieur que je n'avais pourtant jamais rencontré. Cette situation nous obligea à abandonner nos familles et tout ce que nous avons en Côte d'Ivoire,

pour aller vivre en exil. Voilà ce qui m'a amené dans le Mouvement. Il était grand temps pour nous de rejoindre notre pays et nos parents. Nous avons au préalable tenté de négocier diplomatiquement, afin de pouvoir rentrer en toute quiétude dans nos familles et reprendre notre service, mais ce fut en vain. Mon dossier judiciaire était pourtant vide. Il n'y avait pas de chef d'accusation contre moi. Malgré tout, le pouvoir m'empêchait de rentrer en Côte d'Ivoire. Il ne me laissait pas le choix pour faire valoir mes droits. Nombre de mes frères d'armes connaissaient une situation similaire. Voilà pourquoi nous avons pris les armes. Le MPCCI a réveillé le pays. C'est seulement par les armes que nous pouvions avoir accès à notre pays. Nous sommes venus, avec pour objectif, de ramener la liberté, la justice et la démocratie, pour le bonheur de tous les citoyens (<http://compagnie-guepard.chez-alice.fr/combat.htm>, consulté le 16-01-2006).

Le sergent Issiaka Ouattara alias Wattao, adjoint de Chérif Ousmane, ne dit pas autre chose :

La rébellion en Côte d'Ivoire ne doit pas surprendre quelqu'un. Depuis dix ans, chacun a vu venir la déchirure dans ce pays ; chacun a vu comment on a divisé l'armée et la population, chacun a vu comment on arrêtait, torturait et tuait d'autres Ivoiriens sur des fausses bases et tout simplement parce qu'ils sont opposants ou parce qu'ils viennent du Nord. Les armes ont déjà parlé en 99 dans ce pays pour arrêter tout ça. Malheureusement, le général n'a pas profité de cette situation pour remettre le pays sur les rails. Et puis les mêmes injustices, exclusions, tracasseries et tueries ont continué. Donc nous avons, au nom de notre survie et de la survie de toute une communauté et de la démocratie, décidé de prendre nos responsabilités. Avant, on utilisait les armes contre nous. Nous avons seulement pris les armes pour arrêter qu'on continue de nous tuer. Comme ça avec l'équilibre des armes, on pouvait s'asseoir pour dire sincèrement ce qui ne va pas et rechercher la solution durable une fois pour toutes (*Le Front* n° 818 du mercredi 19 Janvier 2005, 13. Cf. aussi : <http://www.bataillon-anaconda.info/wattao/lire-article.php?newsid=16>, consulté le 19-01-2006).

Comme on le voit, la crise militaro-politique ivoirienne qui a dégénéré en conflit armé est essentiellement liée au sentiment d'exclusion (revendication identitaire) auquel les rebelles disent être confrontés. Ils auraient donc pris les armes pour mettre fin à toutes les mesures discriminatoires visant essentiellement les populations étrangères et

originaires du Nord, et instaurer ainsi une réelle démocratie en Côte d'Ivoire. Mais cette rébellion, comme nous le verrons tantôt, n'a pas que suscité des réactions positives. D'autres groupes au sein de la société ivoirienne se sont opposés à elle, tels que ceux que l'on a pris l'habitude d'appeler les mouvements des jeunes « patriotes ». Comment ceux-ci se représentent-ils ce conflit armé ?

Les représentations des mouvements patriotiques : résistance et défense de la patrie

Dans la zone gouvernementale, la première réaction se voit d'abord dans la population générale qui cherche à comprendre, à qualifier ou expliquer, du moins à définir cette attaque du 19 septembre 2002 et à connaître l'identité de ses acteurs et commanditaires. Pour le président de la République, il s'agit d'une « guerre sans visage ». Les journalistes ont parlé de « sale guerre » ; dans la population générale de « guerre injuste » ou de « guerre imposée », le Président de l'Assemblée nationale de « guerre de conquête », les jeunes des espaces de libre expressions (les 'Agoras') de « guerre impérialiste » ; des femmes ont parlé de « méchante guerre » ou de « guerre des méchants, imposée par des sorciers ennemis de la démocratie en Côte d'Ivoire ». Les hommes religieux y ont vu « une guerre du péché originel ivoirien », « une malédiction divine due au mensonge, à la corruption, à l'impunité et au manque de foi », les militaires loyalistes enfin ont parlé de « guerre terroriste » ou de « guerre asymétrique ». Ensuite, plusieurs expressions telles que « guerre interethnique », « guerre régionaliste » entre le Nord et le Sud, « guerre religieuse », opposant musulmans et chrétiens, « guerre civile », « guerre ivoiro-ivoirienne », « agression extérieure », « complot international », « terrorisme », « tentative de coup d'État », « mutinerie », « rébellion », etc. ont été utilisées dans la population générale pour expliquer les causes de cette guerre et les processus qui ont conduit à son éclatement.

Au vu de tous ces qualificatifs et de toutes ces causes, le président du Conseil économique et social, Laurent Dona Fologo lancera, selon l'un des participants aux espaces de libre expression interrogés à Abidjan, le « sursaut national », appelant ainsi à une résistance pacifique à la rébellion et à l'impérialisme (derrière les rebelles, il voit la main de la France). Cet appel trouvera un écho favorable dans les structures de libre expression qui ont surgi de toutes parts dans l'espace public ivoirien, notamment à Abidjan à partir années 1990 à la faveur du multipartisme (Cf. Bahi 2001, 2003 ; Gadou 2009). Déjà « favorables aux thèses nationalistes » (Bahi 2003:5) et actifs dans la dynamique de l'opinion publique (Bahi 2001:129), les responsables de ces structures vont s'organiser rapidement pour traduire

dans les actes l'appel de Laurent Dona Fologo, c'est-à-dire préparer la résistance. D'après l'enquête de terrain, quelques jeunes se réunissent ainsi à la cité rouge (une cité universitaire située à Cocody) pour créer la première organisation des mouvements patriotiques : l'Alliance patriotique pour le sursaut national. Celle-ci organise son premier meeting, appelant tous les patriotes ivoiriens à se mobiliser, à Yopougon SICOGI, « place CP1 ». À ce meeting, Tapé Koulou, journaliste au quotidien *National*, présente Charles Blé Goudé comme le Général de la résistance, selon les informations recueillies auprès des membres des « Agoras et Parlements de Côte d'Ivoire ».

Par la suite, suivant les mêmes informateurs, Blé Goudé, Serge Kassi et quelques responsables de la Fédération estudiantine de Côte d'Ivoire (FESCI) circuleront dans les espaces de libre expression, notamment à la « Sorbonne » du Plateau et au « Parlement » de Yopougon SICOGI, afin de sensibiliser au grand meeting de résistance de tous les patriotes ivoiriens prévu pour le 02 octobre 2002 à la place de la République au Plateau. À propos de cette manifestation Kassimi Bamba et Kévin Adou (2008:291) rapportent :

Près de deux millions de manifestants ivoiriens opposés à la guerre répondent à l'appel de Charles Blé Goudé, ancien responsable syndical en milieu estudiantin, devenu, à l'occasion, le leader des jeunes patriotes. L'on assiste alors à une véritable démonstration de force à la place de la république.

Dès le début de la résistance, en effet, les structures de libre expression seront les tout premiers membres des mouvements patriotiques du Sud qui, en fait, comprennent toutes les catégories sociales, c'est-à-dire aussi bien des jeunes que des adultes, des citoyens sans appartenance partisane, voire des organisations dites de la « société civile ». La prédominance des jeunes dans ce mouvement dit patriotique lui a imposé l'appellation de « jeunes patriotes » et Charles Blé Goudé comme son leader principal, malgré la diversité des catégories sociales qui le composent. Ce qui les unit : la défense des institutions de la République menacées par la rébellion, leur soutien à la légalité constitutionnelle et au président Gbagbo. Bref, ces mouvements se définissent comme des groupes de « patriotes » opposés à la rébellion. Charles Blé Goudé ne se le cache pas. À l'invitation des forums du quotidien *Novel observateur* le mercredi 1^{er} décembre 2004, à la question : « Pour vous, quelle est la bonne définition du vocable « jeunes patriotes » ? Il répond sans ambages : « C'est l'équivalent des Résistants français sous l'occupation allemande » (http://www.democraci.org/article.php?id_article=108, consulté le 28-02-06).

Ce sentiment n'est pas seulement traduit par la signature de « La charte de la résistance et de la libération nationale » le 02 mars 2006 par toutes les organisations des « patriotes ». Il est également proclamé et diffusé dans et à travers leurs organes de presse et les médias publics : radio et télévision.¹³ Et généralement, des manifestations de rue (souvent violentes), des déclarations, des conférences, des sit-in et marches de protestation, des voyages d'explication à l'extérieur de la Côte d'Ivoire ont constitué l'essentiel des réactions des mouvements patriotiques dont le but est de faire échec, selon eux, aux manœuvres des rebelles et de leurs parrains. À cet effet, l'on peut lire dans *Afrique Express* (n° 263 du 29/01/2003) :

Charles Blé Goudé, surnommé le « général de la jeunesse » par ses sympathisants, est l'artisan de toutes les manifestations pro-Gbagbo depuis quatre mois : devant la base militaire française d'Abidjan en octobre, sur les plateaux TV, et toujours en tête de tous les grands rassemblements pro-régime (<http://www.afrique-express.com/archive/OUEST/cotedivoire/cotedivoirepol/263blegoude.htm>, consulté le 14-03-06).

Ces manifestations ont été le plus souvent précédées des interrogations sur la nature et les causes de la crise, comme nous l'avons déjà souligné plus haut. Ainsi les analyses des « patriotes » et leur compréhension des revendications des rebelles et spécialement des accords de paix de Marcoussis les ont amenés à refuser tour à tour l'hypothèse d'une mutinerie, d'une crise ivoiro-ivoirienne, pour ne retenir que celle d'une attaque extérieure, comme le suggère le titre de l'ouvrage de Mamadou Koulibaly, Président de l'Assemblée nationale ivoirienne: *La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire* (2003). Dans son introduction, il précise bien l'idée qu'il entend défendre :

L'idée centrale de ce débat est simple et reprend à son compte la thèse très populaire chez les observateurs, les victimes et leurs bourreaux ; que c'est la France qui est entrée en guerre contre la Côte d'Ivoire. Le lecteur trouvera dans les pages qui suivent les exposés de l'acte d'accusation. Pourquoi la France attaque-t-elle une si petite économie comme la Côte d'Ivoire (2003:2).

Gomé Hilaire, membre de la galaxie patriotique (autre dénomination des mouvements des « patriotes »), ne croit pas autre chose. Car, pour lui, la crise ivoirienne est une déstabilisation de la Côte d'Ivoire et une « agression terroriste extérieure » contre le régime de Laurent Gbagbo :

L'hypothèse de la mutinerie de soldats mécontents de leurs conditions ou voulant exiger leur maintien dans l'armée au-delà de

la période de service est très vite apparue insoutenable. Elle a été démentie par les faits eux-mêmes. [...]. Certains faits ont pu laisser croire qu'il s'agit d'une rébellion interne. Les opérations se déroulent exclusivement sur le territoire ivoirien. Des militaires ivoiriens sont, de toute évidence, impliqués. Les revendications des agresseurs ne concernent que des questions de politique intérieure, [...]. Mais cette thèse de la rébellion interne laisse de nombreuses questions sans réponses. Les assaillants disposent d'armes sophistiquées dont on peut évaluer le coût à plusieurs dizaines de millions de dollars. Leurs chefs présumés sont des sous-officiers dont la fortune personnelle ne permet évidemment pas d'acquérir de telles armes. Aucun responsable politique ivoirien ne soutient officiellement cette action. Alors, qui a financé cette « rébellion interne » ? [...]. De plus, les chefs présumés de la rébellion étaient tous en exil et certains d'entre eux avaient déjà été cités dans une précédente tentative de coup d'Etat et parfois condamnés par contumace. C'est donc nécessairement dans leurs pays d'asile qu'ils ont pu préparer leur agression. [...] La thèse de l'agression extérieure de nature terroriste paraît la plus plausible. Il est certain que cette agression n'a été possible qu'avec la complicité et le soutien d'individus ou d'organisations intérieures. Il est tout aussi évident que des intérêts étrangers et des personnes ou des organisations extérieures en sont les principaux acteurs [...] (2004:23-24).

C'est pourquoi les « patriotes » trouvent à la fois incompréhensibles et irrecevables toutes les revendications des rebelles. Et ce, pour deux raisons au moins. Premièrement, pour ces « patriotes », même si les lois et les dispositions incriminées par les rebelles sont très sensibles, elles ne peuvent être imputables au président Gbagbo. D'abord, parce que la constitution et les lois électorales qui ont servi de base aux élections d'octobre 2000 et qui l'ont porté au pouvoir ont été non seulement élaborées par l'ensemble des organisations sociales et politiques de la Côte d'Ivoire, mais aussi et surtout adoptées par référendum à 86,67 pour cent, à l'appel de tous les partis politiques. Ensuite, le code de la nationalité ivoirienne, qui privilégie le droit du sang plutôt que le droit du sol, a été voté en 1961, puis modifié en 1972, sous le règne de Houphouët-Boigny. De même le code foncier rural a été adopté en 1998 à l'Assemblée nationale par l'ensemble des députés, sous le président Konan Bédié, l'auteur du concept de l'ivoirité à l'origine de la guerre. Enfin, l'opération d'identification, élément du programme de gouvernement de la « Refondation », attribuable à Laurent Gbagbo, trouve des justifications aux yeux des « patriotes », telle Geneviève Bro-Grébé : « il s'agit d'une nécessité universelle à laquelle s'astreignent

tous les États modernes. En effet, la programmation du développement ne peut se faire que sur la base des besoins des populations clairement identifiées » (2004:90).

Secondement, si les rebelles prétendent combattre pour la démocratie et pour la justice contre l'exclusion, contre la xénophobie, contre l'ivoirité, les « patriotes » se demandent si ces raisons suffisent pour prendre des armes et « justifier le meurtre de tant de citoyens ? » (Bro-Grébé 2004:31). À ce sujet, s'interroge Gomé Hilaire, lorsqu'il écrit :

Comment comprendre que des Ivoiriens soi-disant patriotes (Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire) manifestent leur amour de leur pays au point d'y venir instaurer la démocratie, la justice, l'unité, par la force des armes ? [...]. La lutte contre la haine des étrangers justifie-t-elle la haine de certains Ivoiriens contre d'autres Ivoiriens au point de les décimer ? Est-ce pour combattre l'ivoirité et la xénophobie, qui seraient les sources de tous les maux en Côte d'Ivoire, que des Ivoiriens ont pris les armes et assassiné d'autres Ivoiriens ? (2004:26).

Mais ce qui convainc davantage les mouvements patriotiques d'un complot international contre la Côte d'Ivoire, ce sont les conclusions¹⁴ de la table ronde de Linas-Marcoussis et de la conférence de la rue Kléber à Paris (ou la conférence des chefs d'État africains de Paris) tenues respectivement du 15 au 24 et du 25 au 26 janvier 2003, à l'initiative de l'État français. Pour les « patriotes » et le parti au pouvoir, les accords de Linas-Marcoussis constituent, sans contredit, un coup d'État constitutionnel, comme le déclare Mamadou Koulibaly, en rentrant à Abidjan avant la fin de cette table ronde : « j'ai constaté que Pierre Mazeaud¹⁵ était en train de faire un coup d'État constitutionnel. Ce que les rebelles n'ont pas réussi à faire militairement, il le fait à Marcoussis » (cité par Gramizzi 2003:31). Comme on le sait, ces accords n'ont pas été reçus favorablement par la « société civile » ivoirienne, du moins du côté du gouvernement et de ses partisans. Parce que, aux yeux de ceux-ci, ils ne violent pas seulement la Constitution ivoirienne qu'ils disent défendre, mais plus encore, ils font accéder les rebelles au pouvoir. Ce que les « patriotes » disent alors contester ici, c'est surtout le fait que les accords de Marcoussis n'ont pas condamné cette tentative de prise de pouvoir par la force. Ainsi ces accords soulèvent-ils, dès leur publication, de sérieux problèmes d'applicabilité. En cela, les analyses des « patriotes » rejoignent celles de certains spécialistes, tel Claudio Gramizzi :

Indépendamment du contenu spécifique de l'accord, écrit-il, nous pouvons en tirer deux conclusions principales : premièrement il apparaît clairement que le pouvoir présidentiel de Gbagbo en ressort fondamentalement affaibli. Si les revendications de démission du

président sont abandonnées et qu'il peut exercer son mandat jusqu'à son terme en octobre 2005, en revanche, ses pouvoirs ressortent de la Table ronde de Marcoussis fortement diminués ; le gouvernement de réconciliation nationale qui sera nommé aura en effet des prérogatives de l'exécutif, ce qui devrait être du seul domaine du chef de l'État dans un système présidentiel. Deuxièmement, il est impossible de faire abstraction du fait que ces accords constituent un précédent qui pourrait s'avérer particulièrement dangereux pour l'avenir. En invitant les rebelles aux négociations et en les insérant de *facto* dans le groupe des forces politiques qui participeront au gouvernement de réconciliation nationale, les textes de Marcoussis légitiment dans une certaine mesure le recours aux armes comme moyen de luttes politiques et confient aux groupes armés insurrectionnels, par la même occasion, le statut d'interlocuteurs politiques attitrés. Il est encore trop tôt pour savoir en quelle mesure ces accords seront appliqués, mais reste le fait que ce mauvais exemple pourrait créer des émules parmi les rebelles ivoiriens (2003:26).

En somme, pour les mouvements patriotiques, la rébellion que l'on a imposée à la Côte d'Ivoire ne vise que les intérêts vitaux du peuple ivoirien : sa nationalité, son ivoirité, ses terres, sa constitution, sa souveraineté, ses richesses nationales (minière, agricole, etc.), et elle n'est entreprise qu'en faveur des étrangers. D'où la nécessité de la résistance des « filles et fils dignes de la patrie ivoirienne menacée ». Au regard des ces différentes représentations de la crise ivoirienne, quelle idée de la nation se profile derrière cette lutte contre l'exclusion et la xénophobie des Forces Nouvelles, d'une part, et la libération nationale, la restauration de la souveraineté de l'État des « patriotes », d'autre part ?

L'antagonisme de l'imaginaire national des acteurs de la crise ivoirienne

En prenant les armes, le souhait des rebelles ivoiriens était d'instaurer un « nouvel ordre politique » en Côte d'Ivoire. De leur côté, les forces patriotiques du Sud, en résistant à la rébellion, énoncent également que « la Côte d'Ivoire ne sera plus comme avant ». Ainsi, les rebelles ivoiriens comme les « patriotes » de la zone gouvernementale disent tous défendre l'État national ivoirien. Perçue comme espace et lieu d'appartenance au-delà de la question de l'autochtonie, mais aussi saisie comme histoire, c'est-à-dire comme mémoire, la Côte d'Ivoire demeure pour tous cette entité de référence pour se projeter à l'extérieur. Or l'analyse de leurs

représentations de la crise montre que deux idées de la nation ivoirienne s'affrontent ici : l'une, celle des rebelles, est en faveur de la continuité et de la reconsolidation du projet national de Houphouët-Boigny ; l'autre, celle des mouvements patriotiques, prône plutôt la rupture ou la discontinuité avec cette « conception houphouëtienne d'un panafricanisme dans un seul pays » (Dozon 2000b) : la Côte d'Ivoire.

En effet, les rebelles en parlant de la Côte d'Ivoire de demain en terme « d'une nation arc-en-ciel », il ressort que leur imaginaire politique de référence est le projet national de Houphouët-Boigny tel que pensé et construit par lui jusqu'à sa mort en 1993. Ce projet, les rebelles ivoiriens entendent et veulent l'assumer dans une continuité et reconsolidation (Memel-Fotê 1997:614). Et ce, pour plusieurs raisons. La première raison est que sur le plan politique, la Côte d'Ivoire, pendant tout le règne de Félix Houphouët-Boigny jusqu'à sa mort en 1993, était considérée, ainsi que nous l'avons montré ci-devant, comme un modèle de stabilité dans une région frappée par des conflits et des guerres. Aussi, comme l'avons-nous déjà noté, la deuxième raison a trait à l'économie ivoirienne qui, sous Houphouët-Boigny, était l'une des plus florissantes, et la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, était l'une des plus grandes puissances économiques africaines, et attirait ainsi des millions d'Africains, particulièrement de toutes les sous-régions d'Afrique occidentale. La troisième et dernière raison, découlant des deux premières, est que sur le plan social, les Ivoiriens, bien que de religions et d'ethnies différentes, ont vécu ensemble dans leurs diversité et unité, et coexisté relativement harmonieusement pendant plus de trois décennies, c'est-à-dire pendant tout le règne de Houphouët-Boigny qui, grâce à ses stratégies politiques et gouvernementales, a su largement estomper les tensions religieuses, ethniques, politiques potentielles. Également, toutes les communautés ivoiriennes confondues avaient réussi, avec les immigrants venus d'États voisins à bâtir leur complémentarité, à s'exiler dans le prochain, à reconnaître l'autre et à être reconnues par celui-ci, de manière à exister dans une réciprocité salutaire, une vie commune, gage de leur bonheur, support de leur dignité et moyen de leur identité.

Pour la rébellion ivoirienne, « une telle évolution sans rupture est possible » (Memel-Fotê 1999:616), c'est-à-dire qu'on peut encore rêver d'une Côte d'Ivoire prospère, stable, où il s'était constitué deux composantes de la population : l'une autochtone et l'autre allogène qui vivaient en « parfaite » complémentarité et communion. Mais malencontreusement, après la mort du père de la nation, un nuage d'intolérance, de division et de rejet interethnique est venu jeter une ombre sur le pays ; ses successeurs, Konan Bédié, Robert Gueï et Laurent Gbagbo, l'ayant mis en péril. Cette Côte d'Ivoire prospective des rebelles est

réalisable, d'après Vénance Konan, journaliste ivoirien, pour peu que l'on intègre la composante allogène de la population ivoirienne :

Pour que cette Côte d'Ivoire, écrit-il, voie le jour, il faut d'abord que les deux composantes de la population ivoirienne, l'autochtone et l'allogène, se réconcilient et s'acceptent mutuellement. Réalisons enfin le rêve de Félix Houphouët-Boigny. Qu'enfin autochtones et allogènes se prennent par la main pour former une nation. C'est le sens de l'histoire [...]. C'est parce que nous n'avons pas su intégrer cette partie de notre population qu'elle s'est invitée dans le jeu politique de cette manière, en utilisant la violence. [...]. Mais le mal est fait et nous devons panser les plaies. À notre avis il n'est pas tard. C'est une question de volonté. [...]. Parce que pour la plupart d'entre eux, ils n'ont que ce seul pays. [...]. Tant qu'ils seront présents mais non intégrés, ils continueront de demeurer un problème. Des problèmes qui continueront avec leurs descendants. Nous devons comprendre que la prospérité de la Côte d'Ivoire est venue de son ouverture (2004:7).

Pourtant, il en va autrement pour les « patriotes ». Pour ces derniers, si la nation est mémoire, elle est aussi distance, rupture. Se souvenir, c'est aussi se donner les moyens de penser le passé en le pansant, c'est y chercher un élan qui permet de dépasser les tourments anciens plutôt que d'y revenir continuellement (Létourneau 1998:415). Avec Fernand Dumont, cité par Létourneau (1998:415), cette vision des « patriotes » pourrait se résumer ainsi: « Les traces du passé, il est loisible d'y voir des témoignages dont on se sente solidaire sans nécessairement s'y identifier tout à fait et dont on témoignera à son tour ; si on les récuse, ce n'est pas parce qu'ils n'auraient pas existé, mais parce qu'ils contredisent les valeurs que l'on a élues dans la conduite de sa vie [présente] ». Au total, les rebelles défendent l'histoire récente de la Côte d'Ivoire, quand les « patriotes » proposent plutôt une nouvelle Côte d'Ivoire en rupture d'avec le legs de Houphouët-Boigny, une Côte d'Ivoire nouvelle en discontinuité avec ce passé qui n'a pas été que glorieux.

De cette histoire, les « patriotes » évoquent alors le parti unique – qui suppose confiscation et concentration du pouvoir – sous le président Félix Houphouët-Boigny que les mouvements de revendications de rue avaient contraint à autoriser le multipartisme inscrit dans l'article 7 de la Constitution de 1960 (Memel-Fotê 1999:614). Mais aussi, les faux complots, les massacres des Guébié à Gagnoa, des Agni dans le Sanwi, au Sud-Est.¹⁶ Et il ne pouvait en être autrement avec ces « patriotes » qui, dans le fond, ont pris la cause de Laurent Gbagbo, lui qui, aux élections présidentielles de 2000, avait proposé au peuple un programme de

gouvernement axé sur les principes de la rupture et de la refondation à partir d'une philosophie politique, celle du socialisme démocratique (Memel-Fotê 1999:616-617). Les mobilisations patriotiques et ces imaginaires nationaux antagonistes observés de part et d'autre ne cachent-ils pas d'autres enjeux plus matériels chez les protagonistes de la crise ivoirienne ?

Les protagonistes au conflit ivoirien : entre imaginaire national et stratégies politico-économiques

Il est question ici d'un essai d'interprétation de l'imaginaire national des protagonistes du conflit ivoirien comme décrit ci-devant. Comme annoncé plus haut, cet essai s'appuie sur les deux niveaux d'analyse de la nation d'Éric Hobsbawm, à savoir l'analyse de la nation « par le haut » et celle « par le bas ». L'analyse « par le haut » voit la nation comme « un phénomène essentiellement construit d'en haut » (Hobsbawm 1992:21). Cette construction étant le fait des élites intellectuelles et politiques, comme le précise d'ailleurs Fabrice Patez, quand il écrit :

« La diffusion des idées, des représentations et des symboles relatifs à la nation à tous les niveaux de l'échelle sociale est un trait fondamental de l'imaginaire national. De cette diffusion dépend l'émergence ou le renouveau d'un sentiment d'identité nationale. L'objet de l'idéologie nationale est de faire prendre conscience à la nation de son existence, c'est-à-dire faire naître, renforcer ou revivifier dans la population le sentiment d'identité nationale. L'imaginaire national « d'en haut » est un appel à une prise de conscience nationale et c'est en ce sens que l'on peut parler d'un processus *descendant* » (1998:9).

Sous ce premier rapport, si l'on admet que « l'imaginaire national est l'ensemble des représentations qui soutiennent la croyance en l'existence d'une nation » (Patez 1998:6), la crise ivoirienne atteste au moins d'une chose, comme nous l'avons déjà noté : une forte polarité identificatoire des protagonistes à la Côte d'Ivoire, cet espace circonscrit d'appartenance, dans ses frontières actuelles telles qu'héritées de la colonisation. Témoignent de cette axiologie étatico-nationalitaire les représentations symboliques plus ou moins imaginaires de la nation ivoirienne : sur le site Internet officiel des Forces Nouvelles flotte le drapeau de la Côte d'Ivoire avec les couleurs nationales. Dans les zones rebelles comme dans les zones sous-gouvernementales, on a toujours, et ce, malgré la guerre, commémoré, bien que séparément, le 7 août – date à valeur symbolique – l'indépendance

de la Côte d'Ivoire et chanté l'hymne national ivoirien: occasions d'unissonnalité, de réalisation physique en écho de la communauté imaginée, d'après Benedict Anderson :

Il existe une forme particulière de communauté contemporaine que seul suggère le langage : les hymnes nationaux, par exemple, que l'on chante dans les grandes occasions. Si banals que soient les mots si médiocres que soient les airs, les chanter c'est faire l'expérience d'une certaine simultanée : des gens qui ne se connaissent absolument pas fredonnent les mêmes vers sur la même mélodie. L'image : unissonance (2002:148-149).

Aussi, dans cette perspective, les rebelles et les « patriotes » ont-ils réussi à éveiller cette conscience nationalitaire en Côte d'Ivoire. Ils ont renforcé le sentiment d'appartenance et d'adhésion des Ivoiriens à leur nation, comme le remarque Lanciné Sylla : « Cette guerre a ceci de positif au moins, c'est d'avoir élevé le sens patriotique et nationaliste des Ivoiriens » (2003 : 4). Bro-Grébé ne dit pas autre chose, lorsqu'elle constate : « la guerre a favorisé l'émergence d'une conscience nationale qui sommeillait auparavant » (2004:123). Marshall-Fratani fait la même observation, notamment avec l'intervention de la France pendant les événements du 4, 5 et 6 novembre 2004 : « En Côte d'Ivoire, la montée du courant nationaliste, en gestation depuis des décennies et nourri par la crise économique et le processus de démocratisation, ne pouvait que s'amplifier avec cette intervention [de la France] et en accentuer les contradictions » (2005:22). Si l'idée de la nation prend sa force dans la mise en commun d'un territoire et constitue une détermination nécessaire à l'exercice de toute politique, l'on peut également noter ce sentiment nationalitaire, entre autres, dans leur soutien commun à l'équipe nationale de football pendant le championnat de la Coupe d'Afrique des Nations de 2006 et de 2008 et la Coupe du Monde de 2006. De même, si la nation est fondée sur la volonté commune ou sur l'existence d'appartenance définie par l'histoire, l'on peut aussi comprendre pourquoi tous les ressortissants du Nord vivant dans le Sud n'ont pas rejoint leur région d'origine. Par ailleurs, selon leurs différentes représentations de la nation, les Ivoiriens, aussi bien ceux du Nord que ceux du Sud, ont également manifesté leur sentiment nationaliste tout particulièrement dans le soutien à la rébellion pour les uns, et aux institutions de la république pour les autres.

En effet, les revendications de la rébellion ivoirienne semblent avoir effectivement reçu un écho très favorable auprès de certains Ivoiriens de l'extérieur et de l'intérieur. Selon les témoignages recueillis (*Fraternité Matin* du 5 octobre 2002, *Soir Info* du 4 octobre 2002, *Le Figaro* du 16 octobre 2002), les Forces nouvelles auraient bénéficié d'un soutien populaire,

notamment des populations du Nord. Cette mobilisation a dû contribuer au renforcement des effectifs de la rébellion, car, suivant le colonel Gueu, responsable, au début, des opérations militaires, ses troupes seraient composées de 75 pour cent à 80 pour cent de civils (*Jeune Afrique l'Intelligent*, n° 2193, du 19-25 janvier 2003). Parmi les populations qui ont adopté, d'une manière ou d'une autre, la cause de la rébellion, l'on trouve, dès le début des événements, des Dozo, ces chasseurs traditionnels originaires du nord de Korhogo, dont « plus de 1500 d'entre eux auraient répondu à l'appel des doyens de la confrérie » (Gramizzi 2003:11). Selon divers témoignages, ces Dozo ont constitué la principale force des soldats de la rébellion, en particulier au moment des opérations militaires. La défense, précisément, de leur identité ethnique ou territoriale a justifié l'engagement de ces Dozo :

Considérant leur territoire agressé depuis longtemps, leur historique mission de protection les a conduits à s'impliquer aux côtés des éléments du MPCCI (actuelles Forces Nouvelles). Ils ont créé leur propre section : la Compagnie des guerriers de la lumière, avec à sa tête le charismatique Bamba (<http://compagnie-guepard.chez-alice.fr/combat.htm>, consulté le 16-01-2006).

Outre les Dozo, plusieurs jeunes des zones qu'ils contrôlent ont également rallié la rébellion, que les chefs de guerre devaient encadrer au sein de diverses compagnies militaires créées à cet effet :

Quand le régime de Gbagbo a choisi de lancer le défi de la guerre au MPCCI, les responsables militaires du MPCCI furent chargés d'encadrer et d'organiser les milliers de jeunes gens qui, volontairement, s'étaient engagés dans les rangs du MPCCI. Ainsi, de façon codée, les différentes unités composées ont pris diverses dénominations selon le choix du Chef. A titre d'exemple, Chérif Ousmane dirige la « Compagnie Guépard », Kolo, l'unité « Cobra », Mobio, la compagnie « Full Force One ». Wattao choisit de baptiser son groupe la « Compagnie Anaconda » (<http://www.bataillon-anaconda.info/wattao/lire-article.php?newsid=2>, consulté le 21-01-2006).

L'injustice et l'exclusion ont surtout amené ces jeunes à adopter la cause des rebelles. À ce sujet, *Jeune Afrique l'Intelligent* (n° 2193 du 19-25 janvier 2003) rapporte les propos d'un jeune de Bouaké qui a rallié la rébellion: « je trouve inacceptable de classer et diviser les Ivoiriens, de laisser s'installer l'injustice et l'impunité et de placer dans la constitution un article destiné à écarter du pouvoir un individu en particulier ». Par la suite, les jeunes qui se sont mobilisés autour des idéaux de la rébellion vont mettre en place une structure de jeunesse. D'abord dénommée Jeunesse du

Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire, elle devient en 2003 : Jeunesse des Forces Nouvelles (JFN), dont le président se nomme Koné Adama. Aussi, comme pendant aux structures de libre expression de la zone sous-gouvernementale, il est créé à Bouaké en 2004 une organisation baptisée le Sénat, dirigée par Béma Fofana. Les membres de cette organisation, généralement des jeunes, se sont particulièrement illustrés dans la prise en charge de l'enseignement tant primaire, secondaire que supérieur dans les zones sous contrôle des rebelles.

Si les premières réactions positives à la rébellion sont d'abord venues du « petit peuple », du commun des mortels, il ne faudrait pas, néanmoins, oublier l'engagement et le soutien de certains intellectuels, voire de partis politiques nationaux de l'opposition, comme en témoigne, par exemple, cet appel du vendredi 3 mars 2006 de quatre intellectuels ivoiriens pour l'abrogation de la nouvelle Constitution de 2000 qui, selon eux,

objet de toutes les espérances, n'a apporté ni la démocratie, ni l'unité ni la paix pour lesquelles le peuple ivoirien lutte depuis de longues années. Au lieu de garantir la souveraineté du peuple et de cimenter une République une et indivisible, laïque, démocratique et sociale, la Constitution du 1er août 2000 est à l'origine d'un gouvernement contesté par certains et d'une guerre qui conduit à la partition du pays. L'unicité et l'indivisibilité de la République sont ainsi rompues, son indépendance et sa souveraineté menacées. Mais pouvait-il en être autrement ? http://www.democraci.org/article.php3?id_article=157, consulté le 28-02-06).¹⁷

Dans le même sens, Claudio Gramizzi constate que

Bien qu'aucun parti politique n'ait officiellement rallié la cause des mouvements de rébellion, il est tout de même important de remarquer que [leurs] revendications recoupent les prises de position de l'opposition au cours des dernières années, en particulier celles du RDR, parti qui a toujours joué le rôle de défenseur des droits du Nord. Ces affinités pourraient cacher des liens, comme le clame le pouvoir, mais aussi émerger plus simplement d'un sentiment de révolte qui se serait généralisé suite au durcissement du régime en place (2003:14).

Comme dans les zones rebelles, ainsi que nous l'avons déjà signalé plus haut, d'autres Ivoiriens dans la zone gouvernementale ont également répondu positivement à l'appel à la résistance, d'abord du président de la République, ensuite à celui du sursaut national lancé par Laurent Dona Fologo et, enfin, à la mobilisation patriotique des jeunes des structures de

libre expressions. Parmi ces dernières, la plus ancienne et la plus célèbre, la « Sorbonne » du Plateau, qui aurait vu le jour probablement dans les années 1980 (Bahi 2003:2), inspirera d'autres espaces de discussion dans les différents quartiers d'Abidjan, notamment à partir du coup d'État de décembre 1999. Cependant, ces espaces, que « la presse n'a pas hésité à appeler des *agoras* », en référence à la Grèce antique (Bahi 2003:2), ne connaissent une réelle dynamique, c'est-à-dire vont surtout se démultiplier aussi bien dans les quartiers d'Abidjan que dans certaines villes de l'intérieur, qu'avec la crise du 19 septembre 2002, chacun portant sa propre dénomination: « Sorbonne », « Parlement », « Congrès », « Agora », « Sénat », etc., à laquelle on accole le nom du quartier, de la ville ou du village. C'est également à cette période que l'on fédérera toutes ces structures sous la désignation d'« Agoras et Parlements de Côte d'Ivoire ».

À ces structures, il faut ajouter d'autres organisations dont certaines d'entre elles sont nées à la faveur de la guerre, quand d'autres sont des anciens groupements redynamisés. Il s'agit de partis politiques, des unions syndicales, des associations professionnelles, etc. se disant autonomes avec leur propre responsable. On peut citer, entre autres: l'Alliance des jeunes patriotes pour le sursaut national, le Forum de la jeunesse, le Congrès panafricain des jeunes patriotes, le Collectif des femmes patriotes, l'Association de femmes de Côte d'Ivoire-Paix et Vision, l'Union des Forces sociales, l'Union des patriotes pour la libération totale de la Côte d'Ivoire, la voix du Nord, la Fédération des réseaux et collectifs d'ONG, Éthique et Légimité pour l'Avenir de la Nation, le Collectif National des Résistants, la Conférence des partis politiques non représentés dans les institutions de la République, le Collectif des partis politiques pour la mouvance présidentielle, le Syndicat national de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, la Fédération estudiantine de Côte d'Ivoire, la centrale syndicale Dignité, les associations des agriculteurs, des chefs traditionnels, des religieux, des artistes. Puisqu'ayant le même but, toutes ces organisations ont été baptisées sous le nom de la « Galaxie patriotique ». Par ailleurs, dès le commencement de la crise, on voit également l'apparition, dans toutes les villes et tous les villages sous contrôle du gouvernement, des organisations de prévention appelées des comités d'autodéfense composés de civiles se proclamant patriotes. À propos de ces comités, Claudio Gramizzi écrit : « Ces groupes, privés d'une véritable structure légale, tolérés, voire encouragés plus ou moins directement par le pouvoir en place, regroupent en général des jeunes qui n'hésitent pas à clamer haut et fort des propos xénophobes et sont encadrés par des personnes partisans ou proches du pouvoir » (2003:20). La mobilisation et la détermination, en décembre 2002, de milliers de jeunes pour aller au front en se faisant

enrôler dans les forces armées nationales sont une autre parfaite illustration au soutien des institutions de la République.

Cette analyse de la nation par le haut montre que par ces mobilisations de part et d'autre les leaders des rebelles et des mouvements patriotiques ont réussi à faire passer leurs idéologies au sein de la population ivoirienne. Cependant, du fait que la construction de la nation par le haut amène souvent à confondre « les éditoriaux de journaux partisans avec l'opinion publique », que dans le même temps « les idéologies officielles des États et des mouvements ne permettent pas de découvrir ce qui se passe dans l'esprit des citoyens, fussent-ils les plus sincères de leurs partisans, et qu'aussi « l'identification nationale peut changer et se modifier au fil du temps, même au cours de périodes assez brèves » (Hobsbawm, 1992:29-30), Eric Hobsbawm croit que le phénomène national « ne peut être compris si on ne l'analyse pas aussi par le bas » (1992:21), c'est-à-dire au sein des cultures de masse (Patez 1998:8). Il s'agit alors ici de voir, depuis que la belligérance s'est atténuée, que les tensions ont baissé, et que s'est engagé un processus de paix et de réconciliation en Côte d'Ivoire, comment réagissent les sympathisants et les militants des rebelles et des mouvements patriotiques du Sud.

Le constat est frappant : des mécontentements ont commencé à sourdre dans « le petit peuple » que les rebelles et les « patriotes » ont toujours prétendu représenter et défendre. Ce « petit peuple », qui n'est rien d'autre que les partisans et les militants ou les sympathisants des groupes rebelles et des mouvements de « patriotes », croit que ses hypothèses, espoirs, besoins, nostalgies et intérêts, comme le dit Hobsbawm, n'ont pas été pris en compte par leurs leaders. Ainsi ceux-là dénoncent-ils les richesses personnelles de ceux-ci : Soro Guillaume, Wattao, Chérif Ousmane, Koné Zakaria... d'un côté ; Blé Goudé, Eugène Djué, Bro-Grébé, Jean-Yves Digbopieu, Idriss Ouattara... de l'autre. Pareillement, ces partisans de part et d'autre incriminent les hommes politiques. Parce que le luxe insolent de ces derniers ne tranche pas seulement avec leur modeste train de vie, mais aussi, surtout, parce qu'ils vivent présentement dans l'opulence et ont pignon sur rue à Bouaké, à Abidjan et dans la sous-région. Ils reprochent également à ceux-là, ainsi qu'à l'État, principalement à Gbagbo et à son parti le FPI – notamment les « patriotes » – de les avoir oubliés, trahis, voire sacrifiés pour leurs propres intérêts, eux qui ont donné « leur poitrine pour la patrie ».

Dès lors, se sentant ignorés, tant de jeunes anonymes réclament leur part du gâteau, aussi bien du côté de la rébellion que des mouvements patriotiques, qui espéraient eux aussi quelque reconnaissance pour la cause défendue. Et ce, par des manifestations ou protestations de rue. C'est le cas à Abidjan des blessés des événements du 4, 5 et 6 novembre 2004, à

Yamoussoukro des groupes d'auto-défense (milices) qui se font appeler « Scorpions Guetteurs ». C'est aussi le cas des militaires mécontents des Forces Nouvelles qui se sont insurgés à Séguéla, Vavoua, Zuénoula et Bouaké. À Bouaké, au sein d'une organisation dénommée: le « Mouvement Patriotique des Démobilisés de Côte d'Ivoire » (MPDCI), des combattants des Forces Nouvelles, en phase de démobilisation, protestent depuis le 18 août 2008 contre le non versement de leurs primes. Ferro M. Bally, journaliste au quotidien *Fraternité Matin*, relate si bien cette autre mutinerie de Bouaké, et en explicite parfaitement les logiques qui rejoignent absolument celles de tous ceux qui se croient être lésés dans cette crise ivoirienne, et le manifestent par des récurrents remous :

Les ex-combattants, écrit-il, sont sur le pied de guerre. Non contents d'avoir saccagé, lundi, dans un accès de colère, le secrétariat général des Forces Nouvelles à Bouaké, ils sont revenus à la charge hier et avant-hier. Descendus dans les rues pour crier leur ras-le-bol, ils ont dressé des barricades au corridor sud de la ville. Ayant l'impression d'être sacrifiés sur l'autel du retour de la paix, ils ne veulent plus que d'une chose : le paiement d'une prime de 5 millions de F CFA à chacun d'eux. Car pendant que, eux, tirent le diable par la queue, leurs chefs roulent carrosse, célèbrent leurs mariages, en grande pompe, outre Méditerranée ou dans des pays voisins, rendent visite à leurs familles qui se la coulent douce Atlantique, etc. C'est le jour et la nuit. Aussi la sourde révolte prend-elle de l'ampleur en se durcissant. Pour eux, il n'est plus question de se soumettre aux différents programmes prévus pour les inviter à déposer les armes (nouvelle armée, réinsertion ou service civique). Pour cela, ils n'ont qu'une seule exigence : avoir une rencontre de vérité avec Soro Kigbafori Guillaume, en personne. Qu'ils ne manquent pas d'accuser, à visage découvert, de « *trahison* ». Le vers est dans le fruit. Nombre d'ex-combattants ne savent plus à quel saint se vouer, à quel chef de guerre ou à quelle autorité se fier. Perdus dans le processus en cours, ils apparaissent comme des dindons de la farce de l'arrangement politique et entendent monnayer au prix fort leurs redditions (*Fraternité Matin*, vendredi 22 août 2008:2).

Ces plaintes « de la grande masse des gens ordinaires » ne démontrent pas seulement que la cohésion sociale au travers du processus de la réconciliation nationale est en train de se faire au détriment du corps social tout entier, sinon au profit des particularismes qui représentent nécessairement un danger de désintégration. Elles prouvent également que le sacrifice pour la nation n'est demandé qu'aux autres. Ainsi, pour Claudio Gramizzi, les rebelles, mais aussi les partisans de Gbagbo, ont échoué

dans leur apport au processus de paix, perdant par la même occasion une partie du soutien populaire qu'ils avaient su susciter lors des premières heures de la crise :

La rébellion ivoirienne a rapidement perdu de vue les objectifs politiques de son combat armé. Attirés par les profits engendrés par l'économie de guerre qui s'est développée dans les territoires sous leur contrôle, les rebelles auraient aussi établi un système de prédation et d'exploitation des ressources naturelles, souvent illicite, qui s'inscrit dans la tradition des conflits africains récents. Selon plusieurs sources, le pouvoir d'Abidjan tirerait également profit de l'économie de guerre qui s'est développée dans le pays

http://www.democraci.org/article.php?id_article=81,
consulté le 07-03-06).

Les cris de désespoir du « peuple », des militants et des partisans dévoilent ainsi que « la paix s'éloigne de la Côte d'Ivoire », selon Claudio Gramizzi (2003). Mais aussi et principalement que la crise ivoirienne est devenue une lutte sur le pouvoir où la mobilisation patriotique apparaît comme une ressource à la fois politique et économique. Deux facteurs essentiels concourent à le monter. Premièrement, en faisant appel à ce qui pouvait avoir du sens pour les Ivoiriens afin de les soutenir, les leaders des rebelles et des « patriotes » ont utilisé les mobilisations patriotiques comme une ressource politique pour, sinon dominer et contrôler le champ politique ivoirien, du moins mieux s'y positionner. Les protagonistes de cette crise, conscients que le patriotisme est une idéologie puissamment mobilisatrice, l'ont ainsi exploité aux fins de leurs promotions politiques, et ce patriotisme a servi d'alibi à des ambitions personnelles, oubliant le sens d'une solidarité et d'une unité nationales. La victimisation mise en avant par les uns (*ivoirité*, exclusion, xénophobie, etc.), et par les autres (attaque extérieure, néo-colonialisme, etc.) ne sont que des stratégies de luttes pour l'accaparement ou la conservation du pouvoir. Ces mobilisations patriotiques antagonistes ont « rempli la fonction pratique de toute idéologie: mobiliser les partisans, raffermir leurs convictions, unir ce qui doit contrarier et affaiblir les adversaires » (Memel-Fotê 1997:628).

Secondement, cette crise s'avère être une stratégie d'entrepreneurs politiques, voire économiques (Bayart 1993, 1989), où les jeunes sont en première ligne, comme le soutiennent Richard Banégas et Ruth Marshall-Fratani : « L'autre phénomène marquant du conflit ivoirien, écrivent-ils, c'est l'affirmation des jeunes, le 19 septembre voit l'éclosion de puissants groupes de jeunes « patriotes ». Du côté de la rébellion, on constate également l'apparition de nouvelles figures politico-militaires, jeunes pour

la plupart... » (2003:7). En effet, la population ivoirienne essentiellement jeune est vigoureusement touchée par la crise de l'emploi et confrontée aux problèmes de l'insertion sur le marché du travail et dans la société, depuis au moins les années 1980. Ainsi, pour espérer une reconnaissance économique et sociale ou pour échapper à la pauvreté, à la précarisation du chômage, les jeunes ivoiriens entrent dans la politique, comme c'est le cas pour la plupart des jeunes qui ont adhéré soit à la rébellion soit aux mouvements patriotiques. L'engagement des uns et des autres n'était pas seulement pour répondre à l'appel des habitants du Nord se sentant exclus (la rébellion) ou de la patrie en danger (mouvements patriotiques) ou pour prendre en mains l'avenir du pays. C'était aussi et surtout pour fuir l'oisiveté et pour se faire « une place au soleil ».

Autrement, cet engagement est surtout un investissement à court et long termes, comme l'était l'école en Côte d'Ivoire dans les années 1960-1970, où elle était censée garantir une promotion sociale et économique des diplômés. Pour tout dire, alors que tout l'enjeu de la crise ivoirienne réside dans la pacification des questions identitaires et le recul des discriminations, alors que les principes politiques dont prétend s'inspirer le président ivoirien et ses partisans sont ceux de l'humanisme et de la solidarité, on comprend très mal aujourd'hui que la crise ivoirienne engage moins un débat sur le statut de la nationalité et de la citoyenneté, encore moins sur l'idée de la Côte d'Ivoire d'après-guerre. Les parties en conflit ne se préoccupent plus présentement que des « questions politiques » et économiques, sans aucun projet de société de la nouvelle Côte d'Ivoire annoncée par les uns et les autres. Avec les mobilisations patriotiques contrastées, la crise ivoirienne ne vient qu'enrichir, d'une part, les thèses sur le post-nationalisme, les nationalismes postcoloniaux ou encore les identités post-ethniques et post-nationales avec leur cortège de violence ethnique et politique (Appadurai 2001 ; Bayart, Geschiere et Nyamnjoh 2001 ; Arnaut 2008), et, d'autre part, confirmer la thèse de Jean-François Bayart (1989) sur la politique du ventre dans les États en Afrique. Sur ce dernier point, en 2005, *Jeune Afrique l'Intelligent* (n° 2331 du 11 au 17 septembre : 70-72) parlait déjà d'« entrepreneurs de guerre » qu'un récent numéro du quotidien ivoirien *Soir Info* vient de corroborer. En effet, reprenant les informations de l'hebdomadaire *Jeune Afrique* (n° 2552 du 06 au 12 décembre 2009), ce quotidien ivoirien fait un zoom sur la rébellion ivoirienne, notamment sur « tout le business des com-zones » dont nous rapportons ici quelques éléments symptomatiques de la situation :

« La réunification n'est toujours pas effective et ne le sera pas avant les élections. La région reste aux mains des chefs rebelles, qui tirent de cette occupation des revenus juteux. Élections ou pas, ils ne sont pas

prêts d'y renoncer. Une enquête de l'ONU révèle ces trafics en tout genre. La situation dans le nord de la Côte d'Ivoire ressemble plus à une économie de chefs de guerre qu'à une administration gouvernementale qui fonctionne. [...], sept experts des Nations Unies ont cet implacable constat, au terme d'une enquête de plusieurs mois menée en 2009. [...], sur le terrain, les milices des Forces nouvelles, surnommées, Cobra, Fansara 110, Highlander ou Delta force, contrôlent toujours 60 pour cent du pays. Elles répondent aux ordres de dix commandants de zone rétifs à toute réunification. Et pour cause ! Ils tirent de juteux bénéfices de l'exploitation et du trafic des ressources naturelles (cacao, coton, bois, noix de cajou, or et diamants), et perçoivent des taxes sur le trafic routier et sur les services publics comme l'électricité, que le gouvernement ivoirien fournit pourtant gratuitement à la population. Ils ont également investi dans l'immobilier et se sont approprié ou ont donné en gérance à des proches de nombreux hôtels, boîtes de nuit, commerces, stations-services... selon le ministère de l'Économie et des Finances, ce business pourrait leur rapporter quelques 60 milliards de F CFA par an (environ 90 millions d'euros). Une rente providentielle pour laquelle les seigneurs de guerre n'hésitent pas à se battre. Même entre eux. [...]. Les barons du Nord n'ont nulle envie de regagner les casernes et ne s'inscrivent pas, non plus, dans le projet politique de leur chef. On prête, en effet, l'intention au premier ministre de créer son propre mouvement ou d'intégrer en bonne place un des grands partis... » (*Soir Info*, n°4581 du mardi 08 décembre 2009:13).

Aussi en est-il de même dans la zone gouvernementale, où, dans « la galaxie patriotique » et la « Coalition nationale des résistants de Côte d'Ivoire », l'on assiste à des divisions. Où également, pour se poser en acteurs politiques, voire économiques, les pro-Blé Goudé et les pro-Pickass se battent, selon le quotidien ivoirien *Notre Heure* : « L'union sacrée des leaders des mouvements de jeunesse de la Mouvance présidentielle a fait long feu. Elle n'a tenu que le temps du meeting de Laurent Gbagbo à Yopougon récemment. Les démons de la division et des querelles intestines se sont réveillés... » (*Notre Heure* n°237 du mardi 8 décembre 2009:3). De même, aujourd'hui, parmi les nombreuses structures de jeunes, par exemple les « Parlements et Agoras de Côte d'Ivoire », qui ont vu le jour au lendemain de la crise, quelques-unes seulement restent fonctionnelles. Les jeunes, mais aussi des adultes qui se sont sentis lésés, ou qui disent n'avoir pas bénéficié des fruits de la mobilisation patriotique boutent actuellement ces structures en reprochant à Blé Goudé et à quelques-uns de ses amis de profiter seuls de leur lutte.

Notes

1. Ce colloque international, tenu du 15 au 16 mai 2003 à l'initiative du CODESRIA et de Nordic Africa Institute (Suède), avait pour thème : « Identité, sécurité et renégociation des appartenances nationales : la crise ivoirienne et ses répercussions en Afrique de l'Ouest ».
2. Elle écrit : « Lorsque sont en cause des violences politiques extrêmes, une représentation a souvent cours : celle d'un engrenage d'épisodes produisant quasi mécaniquement le chaos. Dans le présent stupéfiant des catastrophes provoquées par la guerre civile, les observateurs sont tentés par des lectures « rétrodictives » qui consistent à désigner des événements fondateurs et à leur affecter le pouvoir d'engendrer fatalement la catastrophe. Une telle optique conduit à retracer, depuis l'événement originel, une généalogie « harmonieuse » du pire, généalogie de causalités abstraites (l'affaiblissement de l'État, la récession économique, le contexte politique international, etc.) où disparaissent les rôles effectifs des acteurs » (2008:170).
3. Nous avons déjà traité de cette thématique ailleurs – voir Gadou (2009). Ce texte s'appuie sur la même méthodologie et les mêmes matériaux utilisés ici. Il est d'ailleurs une reprise de celui-ci, mais avec quelques modifications et ajouts.
4. L'importance capitale de ce moyen dans la communication des « patriotes », voire du parti au pouvoir, depuis 2000/2002, se voit surtout, depuis la parution du petit livre de Koulibaly Mamadou (2003), dans l'explosion de cette littérature laudative : Gomé Hillaire, Bro-Grébé, Agnès Kraidy en 2004, Blé Goudé, Simone Gbagbo qui ont suivi après.
5. Ces entretiens, individuels, ont eu lieu du 6 au 10 décembre 2009. À leur demande, nous avons gardé dans ce texte l'anonymat de ces informateurs. Il faut toutefois noter que les données des sources électroniques et imprimées datent de septembre 2005 à janvier 2006.
6. Durant la période 1960-1980, la Côte d'Ivoire a connu une longue période de forte croissance : elle a enregistré de 6 à 7 pour cent de taux de croissance moyens en termes réels par an, des taux d'investissement de plus de 15 pour cent du PIB, ainsi que des exportations en constante croissance (*Cf.* Contamin et Memel-Fotê, ed. 1997).
7. Signes et insignes de cette ouverture démocratique : les libertés d'association et d'expression. À partir de mai 1990, outre le PDCI, d'autres partis politiques obtiendront leur reconnaissance officielle (Le Front populaire ivoirien (FPI), Le Parti ivoirien des Travailleurs (PIT), L'Union des Socio-Démocrates (UDS), Le Parti socialiste ivoirien (PSI), Le Parti républicain de Côte d'Ivoire (PRCI), Le Parti des Démocrates sociaux (PDS), Le Parti national socialiste (PNS), etc. Les libertés d'expression sont manifestées par l'émergence d'une presse plurielle en cette même année de 1990 (*Cf.* Memel-Fotê 1997:611-633).

8. La Constitution de la première République, en son article 11, faisait du Président de l'Assemblée nationale le successeur du Président de la République en cas de décès, de démission ou d'empêchement absolu.
9. Pendant la préparation de ces élections, le gouvernement de Bédié engage des discussions avec l'opposition, notamment avec le Front Populaire Ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo et le Rassemblement Des Républicains (RDR) d'Alassane Ouattara. De ces discussions résultent des points de désaccord. Le gouvernement refuse les propositions des partis politiques : bulletin unique, vote à 18 ans, deux candidats au deuxième tour des élections présidentielles, découpage électoral, bureau de vote dans les campements, commission nationale autonome de contrôle des élections... Mais aussi, le RDR, au sujet des conditions d'éligibilité, rejette la loi sur le Code électoral adoptée en 1994, notamment les dispositions de l'article 49 qui stipule que « Nul ne peut être élu président de la République s'il n'est Ivoirien de naissance, né de père et de mère eux-mêmes Ivoiriens de naissance » (Cf. Le Pape 2002:16).
10. Marc Le Pape et Claudine Vidal écrivent à ce sujet : « La dernière tentative de coup d'État avait eu lieu le 8 janvier 2001, soit un peu plus de deux mois après l'élection présidentielle. Dans les conversations sur l'année écoulée, nos interlocuteurs donnaient l'impression d'avoir vécu un coup d'État permanent, ou plutôt un tourbillon de tentatives de coups d'État. Ils en dénombraient sept entre le 24 décembre 1999 et le 8 janvier. Effectivement, six fois il y eut violences militaires et affrontements, une seule fois, le 22 juin 2000, il s'agissait d'une rumeur, mais suffisamment crédible pour que le ministre de l'Information la démente énergiquement. Or, pour les Abidjanais, cette rumeur a eu le même effet de panique que s'il s'était agi d'un coup d'État... » (2002:9).
11. Sept sous-commissions ont composé la Commission Consultative Constitutionnelle Électorale (CCCE) : « découpage électoral », « recensement et établissement des listes électorales », « cartes nationales d'identité », « Constitution », « Code électoral », « charte des libertés » et « statut de l'opposition, statut des anciens présidents de la République, éthique et moralisation de la vie publique ». Aussi, selon la chronologie des événements politiques en Côte d'Ivoire de Marc Le Pape, le 7 février 2000 « la presse rend compte des travaux de la Commission constitutionnelle (CCCE) et s'intéresse tout particulièrement à ceux de la sous-commission « Constitution », dont elle restitue les débats. *Le Jour* fait état « d'échanges quelquefois violents sur les conditions d'éligibilité du Président de la République ». *Le Patriote* dénonce des « discours haineux » et relève que le débat se concentre sur l'origine des parents du candidat aux présidentielles : doit-il être « né de père ou de mère eux-mêmes Ivoiriens de naissance » ou bien « né de père et de mère eux-mêmes Ivoiriens de naissance » ? » (2002:30).
12. Puisque pour être candidat à l'élection présidentielle, la nouvelle Constitution de 2000 prévoit, comme on le sait, que « le président de la République doit être Ivoirien d'origine né de père et de mère eux-mêmes Ivoiriens d'origine. Il doit

n'avoir jamais renoncé à la nationalité ivoirienne et ne s'être jamais prévalu d'une autre nationalité. Il doit avoir résidé en Côte d'Ivoire pendant les 5 années précédant la date des élections ».

13. L'on peut trouver cette charte sur le site : http://www.democraci.org/article.php?id_article=156, consulté le 28-02-06.
14. Parmi les mesures envisagées par ces accords, pour la restauration de la paix en Côte d'Ivoire, les points prioritaires qui s'en dégagent et constituent d'ailleurs les éléments de critiques des mouvements patriotiques sont : la formation d'un gouvernement de réconciliation nationale où chacune des délégations ivoiriennes ayant participé à la table ronde aura des représentants ; la nomination d'un premier ministre de consensus qui restera en place jusqu'à la prochaine élection présidentielle, avec des prérogatives de l'exécutif ; une amnistie de tous les militaires détenus pour atteinte à la sûreté de l'État...
15. Pierre Mazeaud est le juge français qui a présidé les travaux de la table ronde des forces politiques ivoiriennes tenue à Linas-Marcoussis.
16. Dès les années 1960, Houphouët-Boigny instaure un autoritarisme de fait manifeste, entre autres, dans le refus d'un pluralisme politique et le recours systématique à des lois de répression. Memel-Foté décrit si bien cette situation avec l'exemple des massacres des Guébié, le martyr des Sanwi sécessionnistes et des « faux complots » : « À l'indépendance trop vite survenue en 1960, ce dispositif juridico-politique autoritaire que le gouvernement autonome du PDCI-RDA vient de mettre en place change la nature de l'État sous tutelle qui devient un État « souverain », monolithique et despotique. En même temps qu'il assure une relative croissance économique, à la Côte d'Ivoire, il accentue ces caractères jusqu'à la démesure. Les Anyi du Sanwi, en tant que peuple, coupables de vouloir « se détacher » de la Côte d'Ivoire pour se soustraire à l'hégémonie baoulé, subissent un long martyr dont l'histoire reste à faire. Une répression plus sauvage encore frappe les Bété du sous-groupe Guébié de Gagnoa, criminalisés pour avoir suivi le citoyen Jean-Christophe Kragbé Gnagné, qui a fondé un parti politique légal, mais non reconnu. De 1959 à 1967, trois faux complots, qui seront suivis plus tard d'autres « complots » dans l'armée et la police, sont le prétexte à une décapitation du PDCI-RDA, de ses plus valeureux cadres, principalement mandé et kru, parmi les jeunes et les anciens » (1999:25). Cf. également Amadou Koné (2003), Joseph Gadj Dagbo (2002), Samba Diarra (1997), Laurent Gbagbo (1983), Jacques Baulin (1982), Jean-Pierre Dozon (1999:49-85).
17. Ont signé cet appel : Maurice Fahé, économiste, Maurice Bandaman, écrivain, Yacouba Konaté, écrivain, journaliste et Venance Konan, écrivain, journaliste.

Références

- Akindès, F., 2008, « Racines des crises sociopolitiques en Côte d'Ivoire et sens de l'histoire », in J.-B. Ouédraogo & E. Sall, dir, *Frontières de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire*, Dakar : CODESRIA, pp. 25-61.
- Anderson, B., 2002, *L'imaginaire national. Réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris : La Découverte & Syro.
- Appadurai, A., 2001, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris : Payot.
- Arnaut, K., 2008, « Mouvement patriotique et construction de « l'autochtone » en Côte d'Ivoire », *Afrique et Développement*, Vol. XXXIII, No. 3, pp. 1-20.
- Badie, B., 1990, « Nationalisme », in A. Jacob, dir., *Les notions philosophiques*, Encyclopédie philosophique universelle, Paris : PUF, pp. 1725-1726.
- Bahi, A., 2003, « La « Sorbonne » d'Abidjan : rêve de démocratie ou naissance d'un espace public ? », *African Sociology Review/Revue Africaine de sociologie*, Vol. 7, no. 1, pp. 1-17.
- Bahi, A., 2001, « L'effet 'titrologue' : étude exploratoire dans les espaces de discussion de rues d'Abijan », *Enquête*, no.8, pp. 129-167.
- Bally Ferro, M., 2008, « Le ver dans le fruit », *Fraternité Matin*, N° 13135 du vendredi 22, colonne 1, p. 2.
- Bamba K. et Adou, K. dir., 2008, *Côte d'Ivoire : chronique d'une crise (2002-2008)*, Débats-Courrier d'Afrique de l'Ouest, Abidjan : CERAP.
- Banégas, R., 2006, « Côte d'Ivoire : patriotism, ethnonationalism and other African modes of self-writing », *African Affairs*, Vol. 105, n°421, pp. 535-552.
- Banégas, R., 2007, « Côte d'Ivoire: les jeunes 'se lèvent en hommes'. Anticolonialisme et ultranationalisme chez les jeunes patriotes d'Abidjan », *Les Études du CERI*, n°137, Paris, Sciences Po.
- Banégas, R. et Marshall-Fratani, R., 2003, « Côte d'Ivoire, un conflit régional ? », *Politique Africaine*, N°89 mars, pp. 5-11.
- Baulin, J., 1982, *La politique intérieure de la Côte d'Ivoire*, Paris : Ed. Eurafor-Press.
- Bayart, J-F., 1989, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris: Fayard.
- Bayart, J-F., Geschiere, P. et Nyamnjoh, F., 2001, « Autochtonie, démocratie et citoyenneté en Afrique », *Critique internationale* n°10, janvier, pp. 177-194.
- Birnbaum, P., « Introduction: Dimensions du nationalisme », in P. Birnbaum, dir, *Sociologie des nationalismes*, Paris : PUF, pp. 1-33.
- Bro-Grébé, G., 2004, *Mon combat pour la patrie*, Abidjan : PUCI.
- Burdeau, G., 1990, « Nation », *Encyclopédie universalis*, corpus 16, Paris, pp. 5-6.
- Campbell, B., 2008, « Enjeux de développement économique et social et nouveaux compromis sociaux : pré-conditions à la stabilisation des conflits en Afrique. Réflexions sur la crise en Côte d'Ivoire », in J.-B. Ouédraogo & E. Sall, dir, *Frontières de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire*, Dakar : CODESRIA, pp. 89-103.
- Chauveau, J.-P. 2000, « Questions foncières et construction nationale en Côte d'Ivoire. Les enjeux silencieux d'un coup d'État », *Politique Africaine*, n° 78, pp. 94-125.

- Chauveau, J.-P. et B. Samuel, 2008, « La crise de la ruralité en Côte d'Ivoire forestière. Ethnicisation des tensions foncières, conflits entre générations et politique de libéralisation », in J.-B. Ouédraogo & E. Sall, dir, *Frontières de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire*, Dakar : CODESRIA, pp. 105-123.
- Chauveau, J.-P. et B. Samuel, 2003, « La situation de guerre dans l'arène villageoise. Un exemple dans le Centre-Ouest ivoirien », *Politique Africaine*, n°89, pp. 12-32.
- Diarra, S., 1997, *Les faux complots d'Houphouët-Boigny. Fracture dans le destin d'une nation (1959-1970)*, Paris : Karthala.
- Dozon, J.-P., 2008, *L'Afrique à Dieu et à Diable. États, ethnies et religions*, Paris : Ellipses Éditions Marketing S. A.
- Dozon, J.-P., 2005, « Préface. Pour une fâcheuse affaire de conjonction », in I. Diabaté, O. Dembélé et F. Akindès, ed., *Intellectuels ivoiriens face à la crise*, Paris : Karthala.
- Dozon, J.-P., 2000a, « La Côte d'Ivoire au péril de l'ivoirité. Genèse d'un coup d'État », *Afrique Contemporaine*, N° 193, janvier-mars, pp. 13-23.
- Dozon, J.-P., 2000b, « La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme », *Politique Africaine*, N° 78, juin, Paris : Karthala, pp. 45-62.
- Dozon, J.-P., 1999, « Les Bété : une création coloniale », in J.-L. Amselle et E. M'Bokolo, dir., *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris : la Découverte, pp.49-85.
- Dozon, J.-P., 1997, « L'étranger et l'allochtone en Côte d'Ivoire », in Contamin B. & Memel-Foté, ed., *Le modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements, recomposition*, Paris : Karthala-ORSTOM. pp. 779-798.
- Ekanza, S.-P., 2005, « État, nation, ethnie : quelle articulation pour une paix durable en Afrique », Conférence publique, Les vendredis du CERAP, Abidjan : CERAP.
- Gadji Dagbo, J., 2002, *Les événements de Gagnoa en 1970. L'affaire Kragbé Gnagbé : un autre regard 32 ans après*, Abidjan : NEI.
- Gadou, D., 2009, « Crise ivoirienne : enjeux et sens d'une mobilisation patriotique », *Afrika Focus*, université de Gant (Belgique), Vol. 22, n° 2, pp. 65-84.
- Gallissot, R., Kilani, M. & Rivéra, A., dir., 2000, *L'imbroglie ethnique en quatorze mots clés*, Lausanne : Payot.
- Guissou, B. L., 2008, « Réflexion d'un Burkinabè sur la crise en Côte d'Ivoire », in J.-B. Ouédraogo & E. Sall, dir, *Frontières de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire*, Dakar : CODESRIA, pp. 63-77.
- Gbagbo, L., 1983, *Côte d'Ivoire : pour une alternative démocratique*, Paris : L'Harmattan.
- Gomé Gnohité, H., 2004, *Le rempart. Attaque terroriste contre la Côte d'Ivoire*, Abidjan : Institut éco-projet.
- Hobsbawm, E., 1992, *Nations et nationalismes depuis 1780. Programme, mythe, réalité* (traduit de l'anglais par Dominique Peters), Paris : Gallimard.
- Kilani, M., 2000, « L'inhumanité de l'autre ? Notes introductives sur quelques concepts clés », in R. Gallissot, M. Kilani & A. Rivéra, dir., 2000, *L'imbroglie ethnique en quatorze mots clés*, Lausanne : Payot, pp. 9-31.

- Konaté, Y., 2002, « Le destin d'Alassane Dramane Ouattara », in M. Le Pape & C. Vidal, ed., *Côte d'Ivoire. L'année terrible 1999-2000*, Paris : Karthala, 253-309.
- Koné, A., 2003, *Houphouët-Boigny et la crise ivoirienne*, Paris : Karthala.
- Kouamé, N., 2002a, « Le coup d'État de décembre 1999 : espoirs et désenchantements », in M. Le Pape & C. Vidal, ed., *Côte d'Ivoire. L'année terrible 1999-2000*, Paris : Karthala, pp. 51-80.
- Kouamé, N., 2002b, « Le forum pour la réconciliation nationale. 9 octobre-18 décembre 2001 », in M. Le Pape & C. Vidal, ed., *Côte d'Ivoire. L'année terrible 1999-2000*, Paris, Karthala, pp. 325-351.
- Koulibaly, M., 2003, *La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*, Abidjan : La Refondation.
- Le Pape M. 2002, « Chronologie politique de la Côte d'Ivoire. Du coup d'État aux élections », in M. Le Pape & C. Vidal, ed., *Côte d'Ivoire. L'année terrible 1999-2000*, Paris : Karthala, pp. 13-50.
- Létourneau, J., 1998, « La nation des jeunes », in Bogumil Jewsiewicki, & Jocelyn Létourneau, dir., *Les jeunes à l'ère de la mondialisation. Quête identitaire et conscience historique*, Sillery : Les Éditions du Septentrion, pp. 411-430.
- Losch, B., 2000, « Introduction au thème : La Côte d'Ivoire en quête d'un nouveau projet national », *Politique Africaine*, N° 78, juin, Paris : Karthala, pp. 5-25.
- Marshall-Fratani, R., 2006, « The war of 'Who Is Who': autochthony, nationalism, and citizenship in the Ivoirian crisis », *African Studies Review*, Vol. 49, n°2, pp. 9-43.
- Marshall-Fratani R., 2005, « La France en Côte d'Ivoire : l'interventionnisme à l'épreuve des faits », *Politique Africaine*, N° 98 juin, Paris : Karthala, pp. 21-40.
- Memel-Fotê, H., 1997, « De la stabilité au changement. Les représentations de la crise politiques et la réalité des changements », in Bernard Contamin & Harris Memel-Fotê, ed., 1997, *Le modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements, recomposition*, Paris: Karthala-ORSTOM, pp. 611-633.
- Memel-Fotê, H., 1999, « Un mythe politique des Akan en Côte d'Ivoire: le sens de l'État », in P. Valsecchi et F. Viti, dir, *Mondes akan. Identité et pouvoir en Afrique occidentale*, Paris : L'Harmattan, pp. 21-42.
- Mineau, A., 1990, « Patriotisme », in A. Jacob, dir., *Les notions philosophiques*, Encyclopédie philosophique universelle, Paris : PUF, pp. 1882.
- Onfray, M., 1990, « Partie », in A. Jacob, dir., *Les notions philosophiques*, Encyclopédie philosophique universelle, Paris : PUF, pp. 181-1882.
- Ouédraogo, J.-B., & Sall, E., 2008, « Introduction : citoyenneté, violence et crise des paradigmes dominants », in J.-B. Ouédraogo & E. Sall, dir, *Frontières de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire*, Dakar : CODESRIA, pp. 2-23.
- Okoubé, A. L., 2009, « Coalition nationale de Côte d'Ivoire. Les pro Blé Goudé et pro Pickass se battent », *Notre Heure*, quotidien ivoirien d'informations générales, N°237 du mardi 8 décembre, p. 3.
- Ouattara, A., 2008, « L'armée dans la construction de la nation ivoirienne », in J.-B. Ouédraogo & E. Sall, dir, *Frontières de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire*, Dakar : CODESRIA, pp. 149-168.

- Patez, F., 1998, « *Quelques remarques sur l'imaginaire national* », Cahiers du CERIEM N°3 octobre, Rennes : Université de Haute-Bretagne Rennes 2, pp. 5-13.
- Schütz, A., 1987, *Le chercheur et le quotidien*, Paris : Méridiens-Klincksieck.
- Sicard, E., 1990, « La construction nationale », *Encyclopédie universalis*, corpus 16, Paris, pp. 9-13.
- Soir Info*, 2009, « Rébellion ivoirienne. Tout sur le business des com-zones », N° 4581 du mardi 8 décembre, p. 13.
- Strauss, A., 1992, *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Paris : A.-M. Métailié.
- Sylla, L. 2007, *Anthropologie de la paix. De la contribution de l'Afrique à la culture de la paix*, Abidjan : CERAP.
- Sylla, L., 2003, « Crise politico-militaire en Côte d'Ivoire », entretien avec François Gombahi, décembre, Abidjan (inédit).
- Sylla, L., 2001, « La crise sociopolitique ivoirienne. (Des causes explicatives aux solutions pratiques) », conférence prononcée à l'atelier sur la réconciliation nationale: Gestion socio politique, religieuse et unité nationale, organisé par le Comité de Médiation pour la Réconciliation Nationale (CMRN), Grand-Bassam (inédit).
- Théroux-Bénoni, L.-A., et Bahi A. A., 2008, « À propos du rôle des médias dans le conflit ivoirien », in J.-B. Ouédraogo & E. Sall, dir, *Frontières de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire*, Dakar : CODESRIA, pp. 199-217.
- Vidal, Cl., 2008, « La brutalisation du champ politique ivoirien 1990-2003 », in Ouédraogo J.-B. & Sall E., dir, 2008, *Frontières de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire*, Dakar : CODESRIA, pp. 169-181.
- Wodié, F. V., 2008, « L'audace et le courage d'être l'État », in K. Bamba et K. Adou, dir., *Côte d'Ivoire: chronique d'une crise (2002-2008)*, Débats-Courrier d'Afrique de l'Ouest, Abidjan : CERP, pp. 55-61.

Références électroniques

- Afrique Express*, « Côte d'Ivoire. Guillaume Soro Kigbavori. Premier politicien à visage découvert du côté des rebelles », N° 257 du 17/10/2002 <http://www.afrique-express.com/archive/OUEST/cotedivoire/cotedivoirepol/257guillaumesoro.htm>, consulté le 14 mars 2006.
- Azzi Assaad E., *Questions approfondies de Psychologie Sociale: les mécanismes psychologiques du nationalisme*, Université Libre de Bruxelles. Faculté des Sciences Psychologiques et de l'Éducation, <http://www.conflicts.org/document2099.html>, consulté le 05-janvier 2007.
- Gramizzi, C., 2003, *La crise ivoirienne. De la tentative du coup d'État au gouvernement de réconciliation*, GRIP (www.grip.org), http://www.democraci.org/IMG/pdf/r_GRIP_Gramizzi.pdf, consulté le 20 décembre 2005.
- Gramizzi, C., « La paix s'éloigne de Côte d'Ivoire », http://www.democraci.org/article.php?id_article=81, consulté le 07 mars 2006.

- « La charte de la résistance et de la libération nationale », 2006, vendredi 3 mars
http://www.democraci.org/article.php3?id_article=156, consulté le 28 février 2006.
- « Le commandant Wattao. Portrait, (Dimanche 03 avril 2005),
<http://www.bataillon-anaconda.info/wattao/lire-article.php?newsid=3>, consulté le 19 janvier 2006.
- Le Nouvel Observateur*, du mercredi 1er décembre 2004, http://www.democraci.org/article.php3?id_article=108, consulté le 28 février 2006.
- « Les dozos au sein des forces nouvelles », <http://compagnie-guepard.chez-alice.fr/dozos.htm>, consulté le 16 janvier 2006.
- « Les grosses têtes des FAFN. Wattao, l'anaconda qui veille sur Bouaké », <http://www.bataillon-anaconda.info/wattao/lire-article.php?newsid=16>, consulté le 19 janvier 2006.
- « Pourquoi les Forces nouvelles ont-elles pris les armes pour se faire entendre ? Chérif Ousmane donne les raisons de son combat dans un entretien avec Agnès du Parge », <http://compagnie-guepard.chez-alice.fr/combat.htm>, consulté le 16 janvier 2006.